

RAIFFEISEN

Rapport de gestion
Raiffeisen Suisse

2025

Ce qui nous différencie

3 Rapport d'activité

- 5 Avant-propos
- 7 Résultat
- 11 Rapport de rémunération

12 Comptes annuels

- 14 Bilan de Raiffeisen Suisse
- 16 Compte de résultat de Raiffeisen Suisse
- 17 Proposition relative à l'emploi du bénéfice
- 18 Etat des capitaux propres
- 19 Annexe
- 33 Informations sur le bilan
- 53 Informations sur les opérations hors bilan
- 54 Informations sur le compte de résultat
- 59 Rapport de l'organe de révision

61 Aperçu sur cinq ans

- 61 Bilan
- 62 Compte de résultat

La structure globale du rapport est présentée dans les mentions légales.
L'ensemble des publications dans le cadre du rapport sont disponibles en ligne
sur: raiffeisen.ch/rapport

Photo de couverture: nos 13'000 collaboratrices et collaborateurs sont tous résolument engagés en faveur de notre clientèle – c'est là ce qui différencie Raiffeisen.

Contenu du rapport d'activité



Rapport d'activité

Comptes annuels

Aperçu sur cinq ans

5
Avant-propos

7
Résultat

11
**Rapport de
rémunération**

Raiffeisen est le deuxième groupe bancaire sur le marché suisse et la banque retail la plus proche de sa clientèle. Elle compte plus de deux millions de sociétaires et 3,77 millions de clientes et clients. Le Groupe Raiffeisen est présent dans toute la Suisse avec 761 points bancaires.

Raiffeisen Suisse assume la responsabilité de la politique et de la stratégie commerciales du Groupe Raiffeisen et fait office de centre de compétences pour l'ensemble du Groupe, dont elle défend les intérêts sur les plans national et international. Raiffeisen Suisse crée les conditions cadres pour l'activité des Banques Raiffeisen et les conseille et les soutient dans tous les domaines. Elle est par ailleurs responsable, à l'échelle du Groupe, de la gestion des risques, du maintien de la liquidité et des fonds propres ainsi que du refinancement. Elle assure également les fonctions de trésorerie, de négoce et de transactions.

Raiffeisen Suisse peut se targuer d'un solide exercice 2025.



«Dans le modèle coopératif, le taux de capitalisation élevé constitue la base de la sécurité et de la stabilité.»

Thomas A. Müller

Président du Conseil d'administration
Raiffeisen Suisse



«Ces dernières années, Raiffeisen a connu une croissance fructueuse dans les opérations de prévoyance et de placement. Nous souhaitons continuer à renforcer notre position sur le marché.»

Gabriel Brenna

Président de la Direction
de Raiffeisen Suisse

Chère lectrice, cher lecteur,

L'exercice écoulé a été riche en événements. Il a été marqué par des tensions géopolitiques, des incertitudes économiques et un contexte de taux d'intérêt difficile. Dans ce contexte également, Raiffeisen a de nouveau démontré sa force opérationnelle et renforcé sa position sur le marché. Avec un bénéfice du Groupe de 1,09 milliard de francs, Raiffeisen a réalisé un bon résultat. Nous sommes particulièrement heureux d'avoir accueilli plus de 41'000 nouvelles clientes et nouveaux clients et 32'000 nouveaux sociétaires chez Raiffeisen au cours de cette année anniversaire. Depuis plus de 125 ans, Raiffeisen est un partenaire fiable pour ses quelque 3,77 millions de clientes et clients et 2,13 millions de sociétaires. Nous sommes très honorés de cette grande confiance qui nous est accordée depuis des décennies.

Afflux élevés de fonds de la clientèle dans toutes les régions

Le Groupe Raiffeisen poursuit résolument son orientation stratégique en vue de diversifier davantage sa base de revenus. Au cours de l'exercice sous revue, Raiffeisen a enregistré une croissance significative de ses opérations de prévoyance et de placement dans toutes les régions. Les dépôts de la clientèle ont augmenté de plus de dix milliards de francs. Cette hausse reflète la forte confiance de nos clientes et clients en Raiffeisen. Nous enregistrons également une croissance continue dans le domaine des créances hypothécaires. Nous consolidons ainsi notre position dominante sur ce marché hautement concurrentiel.

Comme prévu, le produit des opérations d'intérêts a été inférieur à celui de l'exercice précédent. En revanche, nous avons de nouveau progressé dans les opérations de prévoyance et de placement. Cela se reflète dans le résultat des opérations de commissions et des prestations de service, qui a augmenté de plus de 10 pour cent par rapport à l'exercice précédent. Avec une part de 27,4 pour cent, nous avons déjà presque atteint notre objectif de diversification des produits, qui prévoit une part des opérations neutres dans le produit opérationnel de 30 pour cent. En tant que Groupe, nous souhaitons continuer à renforcer notre position sur le marché.

L'accent est mis sur le renforcement de la prestation de conseil

L'évaluation de nos expertes et experts est très valorisée sur le marché. Le développement de nos prestations de conseil auprès de notre clientèle est pour nous une priorité absolue. Afin de renforcer ce service, les Banques Raiffeisen ont augmenté leurs effectifs de 252 postes à plein temps. Les conseillères et conseillers sur place accompagnent leur clientèle dans toutes les phases de leur planification financière: des possibilités de placement à la planification de leur situation financière à la retraite en passant par le financement du logement à usage propre et la couverture des risques.

Après les excellents résultats des exercices précédents, le résultat opérationnel du Groupe et le bénéfice se situent respectivement à 1,3 milliard de francs et 1,09 milliard de francs, à un bon niveau – également en comparaison pluriannuelle. Dans le modèle d'affaires coopératif, cette situation financière solide et durable constitue la base de la sécurité et de la stabilité, puisque plus de 90 pour cent des bénéfices sont capitalisés sous forme de réserves. Nous renforçons ainsi substantiellement et en permanence l'assise financière du Groupe Raiffeisen.

125 ans de Raiffeisen – notre engagement est profondément ancré

La gestion durable et la création de plus-value sont profondément ancrées dans notre philosophie. Le Groupe Raiffeisen génère chaque année une forte plus-value financière pour ses sociétaires et la société. Au cours de l'exercice sous revue, elle s'est établie à 336 millions de francs. Plus de deux millions de sociétaires actifs en bénéficient, notamment sous forme de réductions, de rémunération des parts sociales et d'expériences exclusives. En outre, des projets dans les domaines du sport, de la culture et de la lutte contre le changement climatique bénéficient d'un soutien.

2025 a été une année particulière pour le Groupe Raiffeisen, qui a célébré ses 125 ans d'existence. L'offre sociétaires «125 ans – 125 expériences» a permis de créer dans toute la Suisse des expériences et des avantages uniques. Les Banques Raiffeisen ont fêté l'événement au niveau local, renforçant ainsi le lien étroit avec leurs régions. La multitude d'initiatives locales a démontré à quel point l'engagement est profondément ancré au sein du Groupe Raiffeisen et a reflété de manière impressionnante les valeurs coopératives. En Suisse centrale, par exemple, 19 Banques Raiffeisen se sont engagées collectivement en faveur des soins de santé en faisant un généreux don en vue de cofinancer l'acquisition d'un tomographe. Dans la vallée du Rhin, différentes Banques Raiffeisen ont fait don des fonds nécessaires pour permettre à un service de transport pour personnes à mobilité réduite d'acquérir un véhicule spécial.

Une trentaine de nouvelles aires de grillade, qui servent de lieux de rencontre pour la population, ont été aménagées dans les environs de Zurich et de Schaffhouse. Et en Suisse romande, une fédération régionale a lancé un concours destiné aux organisations d'utilité publique et remis un total de 125'000 francs à trois projets gagnants.

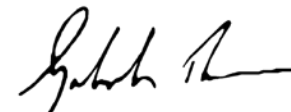
Nous tenons à remercier chaleureusement nos quelque 13'000 collaboratrices et collaborateurs, qui s'engagent chaque jour avec beaucoup de dévouement au nom de Raiffeisen.

Nous poursuivrons cet engagement important à différents niveaux à l'avenir. Car c'est là la valeur ajoutée apportée par Raiffeisen, c'est là ce qui nous différencie.

Nous vous souhaitons une agréable lecture.



Thomas A. Müller
Président du Conseil d'administration
Raiffeisen Suisse



Gabriel Brenna
Président de la Direction
Raiffeisen Suisse

Résultat – Raiffeisen Suisse enregistre un résultat annuel solide



Rapport d'activité

Comptes annuels

Aperçu sur cinq ans

Raiffeisen Suisse termine l'exercice 2025 avec un résultat solide, légèrement supérieur à celui de l'exercice précédent. Le produit opérationnel a diminué de 1,7% en glissement annuel. Les revenus supplémentaires générés par les opérations de négoce permettent de compenser en partie le recul des opérations d'intérêts. Les charges d'exploitation sont légèrement inférieures à celles de l'exercice précédent. Par ailleurs, des effets extraordinaires ont influencé le résultat. Le bénéfice annuel s'élève à 37,0 millions de francs (exercice précédent: 35,2 millions de francs).

Compte de résultat

Résultat des opérations d'intérêts

Le résultat brut des opérations d'intérêts a diminué de 39,5 millions de francs par rapport à l'exercice précédent pour s'établir à 86,6 millions de francs (-31,3%). **Cf. annexe 21** A la suite du recul des taux d'intérêt, le produit des intérêts et des escomptes a diminué de 838,8 millions de francs pour s'établir à 1,38 milliard de francs (-37,8%). Les charges d'intérêts ont diminué de 782,2 millions de francs pour s'établir à 1,40 milliard de francs (-35,9%). Ces évolutions sont principalement dues au niveau plus bas des taux d'intérêt. Le résultat net des opérations d'intérêts a globalement diminué de 40,3 millions de francs pour atteindre 57,2 millions de francs (-41,3%).

Les corrections de valeur liées au risque de défaillance et les pertes résultant des opérations d'intérêts ont augmenté de 0,8 million de francs durant l'exercice sous revue pour s'établir à 29,4 millions de francs (+2,8%). Elles comportent pour l'essentiel des corrections de valeur individuelles sur les différentes positions de crédit des opérations avec la clientèle entreprises.

Résultat des opérations de commissions et des prestations de service

Le résultat des opérations de commissions et des prestations de service enregistre un recul de 5,4 millions de francs par rapport à l'exercice précédent pour s'établir à 91,7 millions de francs (-5,5%). **Cf. annexe 22**

Le produit des commissions sur les opérations de négoce de titres et les placements a augmenté de 2,1 millions de francs pour atteindre 54,8 millions de francs (+4,0%). La croissance du volume de placement, notamment dans la gestion de fortune, a contribué à cette évolution positive. La demande de la clientèle en produits structurés est restée constante par rapport à l'exercice précédent.

Le produit des commissions sur les opérations de crédit a, lui aussi, légèrement augmenté par rapport à l'exercice précédent et s'élève désormais à 21,2 millions de francs (+8,7%).

Le produit des commissions sur les autres prestations de service a baissé de 7,9 millions de francs, passant à 54,6 millions de francs (-12,6%). Le produit des commissions sur les opérations de trafic des paiements a notamment reculé de 9,3 millions de francs pour s'établir à 48,8 millions de francs (-16,1%). Le recul du produit net dans le trafic des paiements d'environ 4,0 millions de francs s'explique par la baisse des prix pour les paiements en Suisse, la baisse des volumes dans le trafic des paiements à l'étranger et la hausse des coûts externes des transactions par carte. Le produit des commissions issu de la tenue de compte a augmenté de 0,2 million de francs pour s'établir à 1,0 million de francs (+25,1%). Les autres produits des commissions ont également progressé de 1,2 million de francs pour s'établir à 4,8 millions de francs (+34,7%).

Les charges de commissions ont augmenté de 1,3 million de francs par rapport à l'exercice précédent pour s'inscrire à 39,0 millions de francs (+3,4%). La hausse de la demande de la clientèle et les activités de négoce qui en découlent ont donc entraîné une hausse des dépenses.

Résultat des opérations de négoce

Par rapport à l'exercice précédent, le résultat des opérations de négoce enregistre une hausse de 31,8 millions de francs pour atteindre 94,1 millions de francs (+50,9%). **Cf. annexe 23** Cette évolution positive est due, pour l'essentiel, à l'augmentation des activités de la clientèle dans un contexte de marché dynamique et volatile.

Autres résultats ordinaires

Les autres résultats ordinaires ont diminué de 0,7 million de francs par rapport à l'exercice précédent et s'élèvent désormais à 614,3 millions de francs (-0,1%).

Les autres produits ordinaires ont augmenté de 5,0 millions de francs par rapport à l'exercice précédent et s'élèvent à 630,5 millions de francs (-0,8%). Ces produits proviennent en premier lieu de l'imputation des prestations de Raiffeisen Suisse envers les Banques Raiffeisen et les sociétés du Groupe. Les prestations solidaires envers les Banques Raiffeisen, qui comprennent notamment les prestations de gestion ainsi que les prestations liées aux projets, ont diminué de 5,8 millions de francs par rapport à l'exercice précédent, passant à 297,7 millions de francs (-1,9%). Cette évolution s'explique notamment par la réduction des besoins financiers pour les projets. Les autres postes des autres produits ordinaires ont progressé de 0,8 million de francs pour s'établir à 332,8 millions de francs (+0,2%). Ce chiffre comprend, entre autres, les revenus des prestations bancaires de base fournies à l'ensemble du Groupe ainsi que des prestations informatiques et marketing fournies aux Banques Raiffeisen.

Le produit des participations a progressé de 8,3 millions de francs durant l'exercice sous revue. Cette hausse est principalement due à l'augmentation de la distribution des dividendes d'une société de participation. Le produit déclaré des participations s'élève à 38,2 millions de francs (+27,8%).

Les autres charges ordinaires ont augmenté de 4,3 millions de francs par rapport à l'exercice précédent pour atteindre 61,6 millions de francs (+7,6%). Cette évolution s'explique d'une part par la demande accrue d'imprimés émanant des Banques Raiffeisen. D'autre part, les dépenses liées au sponsoring des sports de neige et au Passeport Musées ont augmenté. Les coûts liés à l'e-banking sont également saisis dans les autres charges ordinaires.

Charges d'exploitation

À la fin de l'exercice sous revue, les effectifs de Raiffeisen Suisse comptaient 2'316 emplois à plein temps. Cela correspond à une diminution de seize emplois à plein temps par rapport à l'exercice précédent. Les charges de personnel ont diminué de 4,4 millions de francs pour atteindre 432,4 millions de francs (-1,0%). **Cf. annexe 25**

Les autres charges d'exploitation ont augmenté de 1,3 million de francs par rapport à l'exercice précédent pour s'inscrire à 272,1 millions de francs (+0,5%). **Cf. annexe 26** Les frais d'exploitation dans le domaine Digital Business et Analytics, en particulier, enregistrent une hausse. Les autres charges d'exploitation ont diminué de 2,5 millions de francs au cours de l'exercice sous revue pour s'établir à 160,6 millions de francs (-1,6%). Les frais d'intermédiation ont baissé de 0,9 million à 18,2 millions de francs (-4,6%), les prestations de tiers de 1,6 million passant à 24,3 millions de francs (-6,3%) et les frais de publicité de 0,8 million à désormais 16,6 millions de francs (-4,7%).

Corrections de valeur sur participations et amortissements sur immobilisations corporelles

Les amortissements sur les immobilisations corporelles ont diminué de 1,6 million de francs, passant désormais à 35,9 millions de francs (-4,2%). Durant l'exercice sous revue, les corrections de valeur sur participations se sont élevées à 41,2 millions de francs (-50,2%). Durant l'exercice précédent, les corrections de valeur se montaient à 82,8 millions de francs. Ces deux années, la correction de valeur s'explique principalement par la participation dans Leonteq AG. **Cf. annexe 6**

Variations des provisions et autres corrections de valeur, ainsi que pertes

Conformément au principe de prudence, les autres provisions comprennent une position de 23,1 millions de francs, liée à une créance contestée d'un cocontractant ainsi qu'une position destinée à couvrir d'autres frais juridiques et judiciaires. La variation des provisions pour les opérations hors bilan, les autres risques d'exploitation et les charges de procédure est présentée à **l'annexe 14**.

Résultat extraordinaire, variations des réserves pour risques bancaires généraux et impôts

Les produits extraordinaires s'élèvent à 4,7 millions de francs et résultent principalement de réévaluations de participations.

Durant l'exercice sous revue, aucune attribution n'a été faite aux réserves pour risques bancaires généraux. Les charges fiscales s'élèvent à 3,2 millions de francs.

Bénéfice annuel

Raiffeisen Suisse enregistre un bénéfice annuel de 37,0 millions de francs. Par rapport à l'exercice précédent, cela représente une hausse de 1,8 million de francs (+5,1%).

Bilan

Le total du bilan de Raiffeisen Suisse a augmenté de 6,71 milliards de francs durant l'exercice sous revue pour s'établir à 80,78 milliards de francs (+9,1%). Cette évolution s'explique notamment par la hausse des engagements nets envers les Banques Raiffeisen en raison de la croissance du bilan et du maintien accru de la liquidité. A l'actif, ce sont surtout les immobilisations financières qui ont enregistré une hausse. Par ailleurs, les engagements résultant d'opérations de financement de titres (opérations repo) ont augmenté au passif. Les opérations de financement de titres ont des échéances courtes et sont utilisées de manière tactique en fonction de la situation du bilan et des liquidités ainsi que des conditions du marché.

Liquidités

Les liquidités ont baissé de 1,84 milliard de francs pour s'établir à 38,00 milliards de francs (-4,6%). Leur fonction est principalement la gestion des liquidités.

Créances sur/engagements envers les Banques Raiffeisen

Fin 2025, Raiffeisen Suisse affiche un engagement net envers les Banques Raiffeisen de 33,41 milliards de francs (exercice précédent: 28,46 milliards de francs). Pour satisfaire aux exigences légales en matière de liquidités, les Banques Raiffeisen détiennent des avoirs auprès de Raiffeisen Suisse.

Créances sur/engagements envers d'autres banques

Par rapport à l'exercice précédent, les créances sur les autres banques ont augmenté de 0,53 milliard de francs pour s'inscrire à 6,92 milliards de francs (+8,3%). Les engagements envers d'autres banques ont diminué de 0,30 milliard de francs pour s'établir à 24,15 milliards de francs (-1,2%). Il s'agit en l'occurrence des positions de la gestion de la structure du bilan et de la gestion des liquidités. Ces positions présentent d'importantes fluctuations en fonction du jour de référence.

Créances/engagements résultant d'opérations de financement de titres

Les créances résultant d'opérations de financement de titres sont passées de 1,30 milliard de francs à 2,99 milliards de francs (+129,9%). Les créances résultant d'opérations de financement de titres servent également à la gestion des liquidités et sont régulièrement soumises à d'importantes fluctuations.

Les engagements résultant d'opérations de financement de titres ont augmenté de 2,40 milliards de francs pour s'établir à 3,06 milliards de francs (+363,9%) durant l'exercice sous revue. Il s'agit exclusivement de transactions repo de courte durée permettant de générer de l'argent contre la remise de garanties en titres. Ces transactions sont utilisées de manière tactique en fonction de la situation du bilan et des liquidités ainsi que des conditions du marché et peuvent présenter à la date du bilan des modifications significatives par rapport à la valeur de l'exercice précédent.

Créances sur la clientèle et créances hypothécaires

Les prêts et crédits à la clientèle sont passés de 6,17 milliards de francs à 7,41 milliards de francs (+20,1%). Les créances hypothécaires issues des opérations avec la clientèle entreprises ont augmenté de 465,9 millions de francs pour atteindre 2,18 milliards de francs (+27,2%). Les autres créances sur la clientèle ont augmenté de 774,6 millions de francs pour atteindre 5,23 milliards de francs (+17,4%). Ce poste comprend principalement les crédits à court terme octroyés à des clients institutionnels et à des collectivités de droit public, les prêts accordés à d'importants clients entreprises et les opérations de leasing de biens d'investissement.

Opérations de négoce

La valeur au bilan des opérations de négoce a augmenté par rapport à l'exercice précédent de 1,13 milliard de francs pour atteindre 3,18 milliards de francs (+55,4%). **Cf. annexe 3** Le caractère à court terme de ces opérations a également pour conséquence que, par rapport à un jour de référence, il peut y avoir des variations importantes en comparaison pluriannuelle.

Immobilisations financières

Le portefeuille de titres dans les immobilisations financières, principalement des obligations de premier ordre (actifs liquides de haute qualité, HQLA), est géré conformément aux exigences légales en matière de liquidités et aux objectifs internes de liquidités. **Cf. annexe 5** La valeur comptable a augmenté de 5,39 milliards de francs pour atteindre 17,56 milliards de francs (+44,3%). Cette hausse est due à l'élargissement du portefeuille d'immobilisations financières afin de répondre aux exigences réglementaires plus élevées en matière de liquidité et de garantir des réserves de fluctuation suffisantes..

Participations

La valeur comptable des participations a diminué de 39,0 millions de francs au cours de l'exercice sous revue pour s'établir à 253,6 millions de francs (-13,3%). **Cf. annexe 6** La réduction est due d'une part à une correction de valeur sur la participation dans Leonteq AG. D'autre part, pour deux participations, des imputations d'un montant total de 4,5 millions de francs ont été réalisées.

Immobilisations corporelles

L'annexe 7.1 présente l'évolution des immobilisations corporelles. La valeur comptable a baissé de 19,8 millions de francs pour s'établir à 251,0 millions de francs (-7,3%). La réduction est due aux amortissements ordinaires.

Valeurs immatérielles

A la fin de l'exercice sous revue, la valeur comptable des valeurs immatérielles s'élevait à 2,0 millions de francs (exercice précédent: 3,5 millions de francs). Il s'agit d'un actif immobilisé qui a été activé à hauteur de 7,5 millions de francs en 2022 dans le cadre de la mise en œuvre d'un nouveau modèle d'affaires dans les opérations de cartes de crédit et qui est depuis amorti comme prévu sur cinq ans.

Dépôts de la clientèle

Les engagements résultant des dépôts de la clientèle ont diminué par rapport à l'exercice précédent de 347,1 millions de francs pour s'inscrire à 6,40 milliards de francs (-5,1%). Cette évolution est notamment due aux opérations avec les gros clients.

Emprunts et prêts sur lettres de gage

Les engagements résultant des emprunts et prêts sur lettres de gage ont augmenté de 525,6 millions de francs pour atteindre 5,53 milliards de francs (+10,5%). **Cf. annexe 13** Les emprunts arrivant à échéance ont été remplacés par de nouvelles émissions d'un volume plus élevé. En 2025, Raiffeisen Suisse a également placé pour la première fois un green bond d'un montant de 250,0 millions de francs sur le marché suisse. A la date du bilan, l'encours des emprunts de Raiffeisen Suisse s'élevait à 4,58 milliards de francs et la composante en obligations des produits structurés émis à 902,9 millions de francs.

Provisions

Les provisions ont augmenté de 22,6 millions de francs au cours de l'exercice sous revue pour s'établir à 78,4 millions de francs (+40,5%). **Cf. annexe 14** Conformément au principe de prudence, les autres provisions comprennent une position de 23,1 millions de francs liée à une créance contestée d'un co-contractant ainsi qu'une position destinée à couvrir d'autres frais juridiques et judiciaires.

Réserves pour risques bancaires généraux

Les réserves pour risques bancaires généraux restent inchangées par rapport à l'exercice précédent. Elles s'élèvent à 123,5 millions de francs. **Cf. annexe 14**

Capitaux propres

Le capital social a été augmenté de 0,50 milliard de francs en septembre 2025 et s'élevait à 3,03 milliards de francs au 31 décembre 2025. **Cf. annexe 15** Le total des capitaux propres s'élève à 3,40 milliards de francs. Vous trouverez des informations détaillées à ce sujet dans l'état des **capitaux propres en page 18**.

Opérations hors bilan

Le total des engagements conditionnels a augmenté de 608,1 millions de francs par rapport à l'exercice précédent pour s'établir à 3,26 milliards de francs (+22,9%). **Cf. annexe 20** L'augmentation du volume dans les opérations sur produits structurés a entraîné une hausse des garanties.

Le montant des engagements irrévocables a augmenté de 153,1 millions de francs par rapport à l'exercice précédent pour atteindre 2,65 milliards de francs (+6,1%). Cette variation résulte principalement des opérations avec la clientèle entreprises. **Cf. annexe 4**

Le volume des contrats d'instruments financiers dérivés a augmenté de 21,00 milliards de francs pour atteindre 216,45 milliards de francs (+10,7%).

Les valeurs de remplacement positives inscrites au bilan s'élèvent à 2,17 milliards de francs (exercice précédent: 2,99 milliards de francs), les valeurs de remplacement négatives à 2,47 milliards de francs (exercice précédent: 2,84 milliards de francs). Les valeurs de remplacement des positions sur dérivés varient en fonction des fluctuations du marché, en particulier des fluctuations des taux d'intérêt du marché.

Rapport de rémunération



Rapport d'activité

Comptes annuels

Aperçu sur cinq ans

Le rapport de rémunération est disponible au chapitre «Corporate Governance», pages 79–87, dans le rapport de gestion du Groupe Raiffeisen. [raiffeisen.ch/rapport](https://www.raiffeisen.ch/rapport)

Contenu

Comptes annuel (1/2)



Rapport d'activité

Comptes annuels

Aperçu sur cinq ans

14

Bilan de Raiffeisen Suisse

16

Compte de résultat de Raiffeisen Suisse

17

Proposition relative à l'emploi du bénéfice

18

Etat des capitaux propres

19

Annexe

- 19 Société, forme juridique, siège
- 19 Commentaires relatifs à la gestion des risques
- 25 Méthodes appliquées pour l'identification des risques de défaillance et la détermination du besoin de correction de valeur
- 26 Evaluation des garanties
- 27 Politique commerciale concernant l'utilisation d'instruments financiers dérivés et hedge accounting
- 27 Application du principe de hedge accounting
- 28 Principes de comptabilisation et d'évaluation

33

Informations sur le bilan

- 33 Opérations de financement de titres (actifs et passifs)
- 34 Couvertures des créances et des opérations hors bilan ainsi que des créances compromises
- 35 Opérations de négoce
- 36 Instruments financiers dérivés (actifs et passifs)
- 38 Immobilisations financières

- 39 Participations
- 40 Immobilisations corporelles
- 40 Valeurs immatérielles
- 41 Autres actifs et passifs
- 41 Actifs mis en gage ou cédés en garantie de propres engagements ainsi qu'actifs qui font l'objet d'une réserve de propriété
- 42 Institutions de prévoyance
- 44 Produits structurés émis
- 45 Emprunts et prêts sur lettres de gage en cours
- 47 Corrections de valeur, provisions et réserves pour risques bancaires généraux
- 47 Capital social
- 48 Parties liées
- 49 Structure des échéances des instruments financiers
- 50 Actifs selon la solvabilité des groupes de pays (actifs à l'étranger)
- 51 Bilan par monnaie

Contenu

Comptes annuel (2/2)



Rapport d'activité
Comptes annuels
Aperçu sur cinq ans

53 Informations sur les opérations hors bilan

53 Créances et engagements conditionnels

54 Informations sur le compte de résultat

- 54 Résultat des opérations d'intérêts
- 55 Résultat des opérations de commissions et des prestations de service
- 56 Résultat des opérations de négoce
- 56 Autres produits ordinaires
- 57 Charges de personnel
- 57 Autres charges d'exploitation
- 58 Produits et charges extraordinaires, variation des réserves latentes
- 58 Impôts courants

59 Rapport de l'organe de révision

Bilan de Raiffeisen Suisse



Rapport d'activité
Comptes annuels
Aperçu sur cinq ans

en 1000 CHF	Annexe	31.12.2024	31.12.2025	Variation	
				en CHF	en %
Actifs					
Liquidités	10, 17	39'845'977	38'002'173	-1'843'804	-4,6
Créances sur les Banques Raiffeisen	10, 17	1'542'404	1'156'664	-385'740	-25,0
Créances sur les autres banques	10, 17	6'389'018	6'920'023	531'005	8,3
Créances résultant d'opérations de financement de titres	1, 17	1'300'532	2'990'067	1'689'535	129,9
Créances sur la clientèle	2, 17	4'457'238	5'231'860	774'622	17,4
Créances hypothécaires	2, 10, 17	1'714'630	2'180'543	465'913	27,2
Opérations de négoce	3, 17	2'047'624	3'181'719	1'134'095	55,4
Valeurs de remplacement positives d'instruments financiers dérivés	4, 17	2'991'777	2'169'543	-822'234	-27,5
Immobilisations financières	5, 10, 17	12'169'777	17'561'831	5'392'054	44,3
Comptes de régularisation		428'041	326'455	-101'586	-23,7
Participations	6	292'554	253'595	-38'959	-13,3
Immobilisations corporelles	7	270'842	251'011	-19'831	-7,3
Valeurs immatérielles	8	3'517	2'010	-1'507	-42,8
Autres actifs	9	620'717	554'787	-65'930	-10,6
Total des actifs		74'074'649	80'782'282	6'707'633	9,1
Total des créances de rang subordonné		1'065	1'996	931	87,4
dont avec obligation de conversion et/ou abandon de créance		1'065	-	-1'065	-100,0

en 1000 CHF	Annexe	31.12.2024	31.12.2025	Variation	
				en CHF	en %
Passifs					
Engagements envers les Banques Raiffeisen	17	30'006'563	34'565'449	4'558'886	15,2
Engagements envers les autres banques	17	24'449'559	24'150'738	-298'821	-1,2
Engagements résultant d'opérations de financement de titres	1, 17	660'378	3'063'357	2'402'979	363,9
Engagements résultant des dépôts de la clientèle	17	6'747'210	6'400'083	-347'127	-5,1
Engagements résultant d'opérations de négoce	3, 17	571'309	372'256	-199'053	-34,8
Valeurs de remplacement négatives d'instruments financiers dérivés	4, 17	2'839'690	2'467'733	-371'957	-13,1
Emprunts et prêts sur lettres de gage	12, 13, 17	5'000'367	5'525'961	525'594	10,5
Comptes de régularisation		468'117	403'632	-64'485	-13,8
Autres passifs	9	382'485	356'177	-26'308	-6,9
Provisions	14	55'794	78'384	22'590	40,5
Réserves pour risques bancaires généraux	14	123'548	123'548	-	-
Capital social	15	2'530'800	3'030'800	500'000	19,8
Réserve légale issue du bénéfice		203'642	207'194	3'552	1,7
Bénéfice		35'187	36'971	1'784	5,1
Total des capitaux propres		2'893'177	3'398'513	505'336	17,5
Total des passifs		74'074'649	80'782'282	6'707'633	9,1
Total des engagements de rang subordonné		3'355'759	3'348'107	-7'652	-0,2
dont avec obligation de conversion et/ou abandon de créance		3'355'759	3'348'107	-7'652	-0,2
Opérations hors bilan					
Engagements conditionnels	2, 20	2'649'943	3'258'043	608'100	22,9
Engagements irrévocables	2	2'500'660	2'653'719	153'059	6,1
Engagements de libérer et d'effectuer des versements supplémentaires	2	2'823	2'812	-11	-0,4

Compte de résultat de Raiffeisen Suisse



Rapport d'activité

Comptes annuels

Aperçu sur cinq ans

Compte de résultat				Variation	
en 1000 CHF	Annexe	2024	2025	en CHF	en %
Produit des intérêts et des escomptes	21	2'216'243	1'377'481	-838'762	-37,8
Produit des intérêts et des dividendes des immobilisations financières	21	89'721	106'785	17'064	19,0
Charges d'intérêts	21	-2'179'924	-1'397'701	782'223	-35,9
Résultat brut des opérations d'intérêts		126'039	86'564	-39'475	-31,3
Variations des corrections de valeur pour risques de défaillance et pertes liées aux opérations d'intérêts	14	-28'575	-29'374	-799	2,8
Résultat net des opérations d'intérêts		97'465	57'190	-40'275	-41,3
Produit des commissions sur les opérations de négoce de titres et les placements	22	52'665	54'782	2'117	4,0
Produit des commissions sur les opérations de crédit	22	19'537	21'230	1'693	8,7
Produit des commissions sur les autres prestations de service	22	62'541	54'636	-7'905	-12,6
Charges de commissions	22	-37'720	-38'992	-1'272	3,4
Résultat des opérations de commissions et des prestations de service	22	97'023	91'655	-5'368	-5,5
Résultat des opérations de négoce	23	62'355	94'107	31'752	50,9
Résultat des aliénations d'immobilisations financières		75	11	-64	-85,3
Produit des participations		29'930	38'241	8'311	27,8
Résultat des immeubles		6'718	7'132	414	6,2
Autres produits ordinaires	24	635'522	630'479	-5'043	-0,8
Autres charges ordinaires		-57'223	-61'571	-4'348	7,6
Autres résultats ordinaires		615'021	614'292	-729	-0,1
Produit opérationnel		871'864	857'244	-14'620	-1,7
Charges de personnel	25	-436'803	-432'361	4'442	-1,0
Autres charges d'exploitation	26	-270'814	-272'105	-1'291	0,5
Charges d'exploitation		-707'617	-704'466	3'151	-0,4
Corrections de valeur sur participations, amortissements sur immobilisations corporelles et valeurs immatérielles	6, 7, 8	-121'791	-78'654	43'137	-35,4
Variations des provisions et autres corrections de valeur, pertes	14	3'952	-38'684	-42'636	1'078,8
Résultat opérationnel		46'408	35'440	-10'968	-23,6
Produits extraordinaires	27	1'721	4'710	2'989	173,7
Charges extraordinaires	27	-	-	-	-
Variations des réserves pour risques bancaires généraux	14	-8'300	-	8'300	-100,0
Impôts	28	-4'643	-3'179	1'464	-31,5
Bénéfice		35'187	36'971	1'784	5,1

Proposition relative à l'emploi du bénéfice



Rapport d'activité
Comptes annuels
Aperçu sur cinq ans

Proposition adressée à l'Assemblée générale ordinaire du 19 juin 2026

en 1000 CHF	2024	2025	Variation	
			Variation	en %
Bénéfice	35'187	36'971	1'784	5,1
Bénéfice reporté	-	-	-	-
Bénéfice au bilan	35'187	36'971	1'784	5,1
Affectation du bénéfice				
Attribution à la réserve légale issue du bénéfice	3'552	3'774	222	6,2
Rémunération du capital social	31'635	33'198	1'563	4,9
Total du bénéfice affecté	35'187	36'971	1'784	5,1

Etat des capitaux propres



Rapport d'activité

Comptes annuels

Aperçu sur cinq ans

Etat des capitaux propres

en 1000 CHF

	Capital social	Réserve légale issue du bénéfice ¹	Réserves pour risques bancaires généraux	Bénéfice	Total
Capitaux propres au 01.01.2025	2'530'800	203'642	123'548	35'187	2'893'177
Augmentation du capital	500'000	–	–	–	500'000
Dotations affectant les réserves légales issues du bénéfice	–	3'552	–	–3'552	–
Dotations affectant les réserves pour risques bancaires généraux	–	–	–	–	–
Rémunération du capital social	–	–	–	–31'635	–31'635
Bénéfice	–	–	–	36'971	36'971
Capitaux propres au 31.12.2025	3'030'800	207'194	123'548	36'971	3'398'513

¹ La réserve légale issue du bénéfice n'est pas distribuable.

Société, forme juridique, siège

Sous la raison sociale

- Raiffeisen Schweiz Genossenschaft
- Raiffeisen Suisse société coopérative
- Raiffeisen Svizzera società cooperativa
- Raiffeisen Svizra associaziun
- Raiffeisen Switzerland Cooperative

existe une fédération de banques coopératives avec obligation limitée d'effectuer des versements supplémentaires, conformément aux art. 921 ss. CO. Raiffeisen Suisse société coopérative (ci-après Raiffeisen Suisse) est le regroupement des Banques Raiffeisen établies en Suisse. Raiffeisen Suisse est sise à Saint-Gall.

Commentaires relatifs à la gestion des risques

Les Banques Raiffeisen et Raiffeisen Suisse forment à travers leur groupement solidaire et responsable une communauté de risque forte et solidaire.

Politique de risque

La gestion des risques repose sur les prescriptions réglementaires et sur le règlement «Politique de risque du Groupe Raiffeisen» (abrégé: Politique de risque). La pertinence de la politique de risque est réexaminée chaque année. Raiffeisen Suisse considère la gestion des risques comme l'une de ses compétences essentielles. Les risques ne sont pris que dans le cadre de sa disposition à prendre des risques, et seulement s'ils peuvent être pris sur la base d'une évaluation approfondie et gérés de manière systématique, s'ils sont contrebalancés par des revenus appropriés et peuvent être contrôlés à tous les niveaux. La politique de risque vise à limiter les effets négatifs des risques sur les revenus, à prémunir Raiffeisen Suisse contre de lourdes pertes extraordinaires et à préserver et consolider sa bonne réputation.

Contrôle des risques

La gestion des risques de Raiffeisen Suisse est organisée selon le «modèle des trois lignes» et assurée par les unités opérationnelles en charge (first line). Le département Risk & Compliance veille à l'observation et à l'application de la politique de risque ainsi qu'au respect des prescriptions réglementaires (second line). La Révision interne assure la vérification indépendante du cadre de la gestion des risques (third line).

Raiffeisen Suisse limite et contrôle les principales catégories de risque au moyen de directives en matière de risques. Des limites correspondantes sont appliquées aux risques quantifiables. Les risques qui ne peuvent se quantifier de manière fiable sont limités par des critères qualitatifs.

Le département Risk & Compliance est chargé de la surveillance indépendante des risques. Celle-ci consiste notamment à contrôler le respect des limites et seuils d'alerte fixés par le Conseil d'administration et la Direction. Par ailleurs, le département Risk & Compliance évalue régulièrement la situation de risque dans le cadre de l'établissement des rapports.

Raiffeisen Suisse réalise régulièrement différentes simulations de crise afin d'analyser les effets de scénarios défavorables sur la capacité de résistance du Groupe Raiffeisen. A cet effet, elle étudie l'incidence sur des paramètres importants tels que le résultat, les exigences en capital ou la liquidité. Ces analyses de simulations de crise sont effectuées au niveau de l'ensemble du Groupe ou bien pour certains portefeuilles partiels ou certaines catégories de risque. Dans le cadre du plan de stabilisation et d'urgence, Raiffeisen Suisse procède en outre à des simulations de crise inversées pour le Groupe Raiffeisen.

La réalisation de simulations de crise fait partie intégrante de la surveillance des risques au sein du Groupe Raiffeisen. Le Conseil d'administration de Raiffeisen Suisse détermine la disposition à prendre des risques sur la base de simulations de crise.

Processus de gestion des risques

Le processus de gestion des risques s'applique à toutes les catégories de risque et comprend les éléments suivants:

- identification des risques
- mesure et évaluation des risques
- gestion des risques
- surveillance des risques et rapports sur la situation de risque

La gestion des risques par le Groupe Raiffeisen a pour objectif:

- d'assurer un contrôle efficace à tous les niveaux et de veiller à ce que les risques encourus n'excèdent pas la disposition à prendre des risques ni la tolérance au risque
- de créer les conditions qui permettent une exposition aux risques ciblée, contrôlée et en toute connaissance de cause ainsi qu'une gestion des risques cohérente
- d'exploiter au mieux la disposition à prendre des risques, à savoir de garantir que toute exposition soit contrebalancée par des produits adéquats

Risques de crédit

La politique de risque définit le risque de crédit comme le risque de pertes résultant de l'incapacité d'un-e client-e ou d'une autre contrepartie à remplir dûment leurs obligations convenues contractuellement. Tant les prêts, les promesses de crédit irrévocables, les engagements conditionnels, les produits de négoce tels que les contrats de dérivés OTC que les titres, les obligations et les titres de participation comportent des risques de crédit car une perte peut survenir en cas de défaillance de l'émetteur.

Raiffeisen Suisse identifie, évalue, gère et contrôle, au niveau des opérations de crédit, les types de risques suivants:

- risques de solvabilité
- risques liés aux garanties
- risques de concentration
- risques pays

Les risques de solvabilité représentent le risque de défaillance ou de détérioration de la solvabilité d'un débiteur, d'une contrepartie ou d'un émetteur. Une défaillance se produit lorsqu'une créance est en souffrance ou compromise.

Les risques liés aux garanties caractérisent la menace qui pèse sur la valeur intrinsèque de la garantie.

Les risques de concentration dans les portefeuilles de crédits découlent d'une répartition défavorable des créances de crédit entre les différents preneurs de crédit, les branches, les régions, les classes de rating ou les garanties.

Les risques pays représentent le risque d'une perte par suite d'événements spécifiques à un pays et intègrent le risque de transfert lorsque les autorités d'un pays empêchent ou limitent le paiement d'une obligation ainsi que les risques systémiques résultant d'évolutions politiques ou macroéconomiques spécifiques à certains pays.

Le département Clientèle entreprises, Treasury & Markets est surtout exposé à des risques de solvabilité, de garantie et de concentration.

Les crédits importants à la clientèle entreprises sont gérés par le département Clientèle entreprises, Treasury & Markets. Les crédits en blanc supérieurs à un montant défini font par ailleurs l'objet d'un examen supplémentaire par le Credit Office de Raiffeisen Suisse. Les risques de concentration sont examinés et pris en compte dans le cadre du processus de crédit.

Dans le cadre de ses activités pour l'ensemble du Groupe, le département Clientèle entreprises, Treasury & Markets encourt des risques avec des contreparties suisses et étrangères. Ces risques existent notamment pour les crédits accordés aux banques commerciales ou aux clients entreprises, pour les obligations ou les titres de participation, pour les opérations de financement de titres ou pour les produits de négoce comme les contrats de dérivés OTC. Par principe, les engagements à l'étranger ne peuvent être pris que si une limite pays a été approuvée et mise en place.

Conformément aux Statuts, les engagements à l'étranger de Raiffeisen Suisse, pondérés du risque, ne doivent pas dépasser 5 pour cent du total du bilan consolidé du Groupe Raiffeisen.

L'approbation et le contrôle des opérations réalisées avec des banques commerciales tiennent compte de ratings internes et externes. Les opérations hors bilan et les instruments financiers dérivés sont convertis en leur équivalent-crédit respectif. L'approche standard SA-CCR est appliquée pour le calcul des équivalents-crédit des instruments financiers dérivés. Raiffeisen Suisse a conclu des contrats-cadres avec les contreparties avec lesquelles des opérations sur dérivés OTC sont réalisées (contrat-cadre suisse ou ISDA), ainsi que des annexes spécifiques à chaque contrepartie garantissant les versements supplémentaires (marge de variation). En effet, l'échange de garanties s'effectue par versement du montant correspondant à l'exigence de marge calculée chaque jour. Ces engagements OTC sont surveillés en tenant compte des garanties échangées.

Raiffeisen Suisse a pris, dans le cadre de partenariats stratégiques, des participations dans d'autres entreprises.

Des normes contraignantes s'appliquent à Raiffeisen Suisse pour l'évaluation de l'honorabilité et de la capacité de crédit. Une honorabilité jugée positive et une capacité financière attestée constituent, en effet, le prérequis à tout octroi de crédit. Les prêts à la clientèle privée et entreprises ainsi que les financements d'objets de rapport sont classés selon des modèles de rating, puis soumis sur cette base à une surveillance orientée sur le risque. La solvabilité de la clientèle est répartie en onze catégories de risque et deux catégories de défaillance.

Concernant les aspects essentiels de la gestion des risques de crédit – tarification ajustée au risque, gestion de portefeuille, identification et constitution de corrections de valeur individuelles – les gestionnaires ont à leur disposition un ensemble d'instruments éprouvés. Il est possible de faire appel à des spécialistes pour les financements complexes et la gestion de positions Recovery.

Un grand nombre de règles internes prescrivent les méthodes et les procédures à appliquer ainsi que les compétences à respecter pour l'évaluation des garanties des crédits, et plus particulièrement pour la détermination des valeurs d'avance. Ces règles font l'objet de contrôles continus et sont ajustées en fonction des prescriptions réglementaires et des évolutions du marché. Pour l'évaluation des garanties de gage immobilier, la Banque applique des méthodes d'estimation reconnues appropriées au type d'immeubles, dont notamment les modèles hédonistes, les procédés de détermination de la valeur de rendement et les estimations d'experts. Les modèles utilisés sont revus périodiquement. Les différentes évaluations sont actualisées à intervalles réguliers ou de manière circonstanciée. Le montant maximal de l'avance des objets en gage dépend de la possibilité de réaliser la garantie et varie selon la forme et le type d'utilisation.

Raiffeisen analyse régulièrement ou de manière circonstanciée les positions de crédit en fonction des risques de défaillance, et constitue en conséquence les corrections de valeur et/ou les provisions qui s'imposent. Le Groupe considère que les créances de crédit sont compromises lorsqu'il est improbable que la débitrice ou le débiteur puisse honorer ses futurs engagements et que la créance n'est plus couverte par la valeur intrinsèque des garanties, et au plus tard lorsque le versement des intérêts, des amortissements ou des commissions contractuellement fixés est en souffrance depuis plus de 90 jours. Les intérêts et commissions correspondants sont intégralement provisionnés.

Le département Risk & Compliance surveille, contrôle et gère les concentrations de risques au sein de Raiffeisen Suisse, notamment pour les contreparties individuelles et les groupes de contreparties liées, ainsi que pour les garanties et les secteurs concernés. Le processus d'identification et de regroupement des contreparties liées est en grande partie automatisé au sein du Groupe Raiffeisen. Le département Risk & Compliance surveille le portefeuille de crédits à l'échelle du Groupe et en évalue la structure. Le rapport périodique sur le portefeuille de crédits informe les organes compétents du contexte économique, de la structure du portefeuille de crédits, de la situation de risque et des évolutions observées au cours de la période sous revue.

Pour surveiller la structure du portefeuille, sa répartition est analysée en fonction de nombreux critères spécifiques, dont notamment la catégorie du débiteur, le type et le montant du crédit, le rating, la branche, les garanties fournies, les caractéristiques géographiques ou encore les corrections de valeur. Un rapport des risques est adressé chaque trimestre à la Direction et au Conseil d'administration de Raiffeisen Suisse pour les informer de la situation de risque, de l'exposition au risque, de l'utilisation des limites et de l'évolution des dossiers de crédit liés aux «exceptions to policy». En plus du reporting ordinaire sur le portefeuille de crédits, le département Risk & Compliance effectue aussi, au besoin, des évaluations ad hoc. La surveillance et le reporting constituent la base des mesures de gestion du portefeuille. L'objectif principal est de gérer les nouvelles affaires au moyen de la politique de crédit.

La surveillance des gros risques est assurée de manière centralisée par le département Risk & Compliance. Au 31 décembre 2025, Raiffeisen Suisse présentait cinq gros risques soumis à déclaration.

Le total de l'annonce réglementaire des 20 positions globales les plus importantes après réduction et pondération du risque de Raiffeisen Suisse s'élevait au 31 décembre 2025, à 4,4 milliards de francs.

Risques de marché

Portefeuille de la banque

Risque de fluctuation des taux: en raison des différentes contraintes sur taux d'intérêt des actifs et des passifs, les fluctuations des taux d'intérêt du marché peuvent avoir une incidence considérable sur le résultat des opérations d'intérêts et le résultat annuel de Raiffeisen Suisse. Le calcul de la value at risk et, selon différents scénarios de choc des taux, de la sensibilité aux taux d'intérêt permet d'évaluer les risques de taux encourus sur la valeur actualisée des capitaux propres. En vue de mesurer les risques sur la valeur actualisée, toutes les positions portées au bilan et hors bilan sont regroupées en fonction de leur durée dans un bilan des contraintes de taux d'intérêt. Pour ce faire, les crédits et dépôts à contrainte indéfinie de capital et de taux sont modélisés sur la base de l'historique des données et de scénarios orientés sur l'avenir. Ces modèles sont soumis à un examen (backtesting) au moins une fois par an et validés de manière indépendante à des intervalles réguliers.

La gestion des risques de fluctuation des taux s'effectue de manière décentralisée au niveau des unités d'affaires compétentes, les différentes personnes responsables étant tenues de respecter scrupuleusement les limites fixées par le Conseil d'administration et la Direction. La couverture des risques de taux est assurée par le biais d'instruments établis. Le département Clientèle entreprises, Treasury & Markets est pour l'ensemble du Groupe la contrepartie obligatoire pour les opérations de refinancement et de couverture. Le département Risk & Compliance surveille le respect des limites de risque de taux et en rend compte au moins chaque trimestre. Il évalue par ailleurs la situation de risque de Raiffeisen Suisse. La surveillance et le reporting de certaines unités se font à une périodicité plus élevée.

Autres risques de marché: étant donné que les actifs libellés dans une monnaie étrangère sont en principe refinancés dans la même monnaie, les risques de change peuvent en grande partie être évités.

La gestion du portefeuille d'immobilisations financières est assurée par le département Clientèle entreprises, Treasury & Markets. Ces immobilisations font partie intégrante de la réserve de liquidités du Groupe Raiffeisen. Il s'agit, pour leur majeure partie, de titres à revenu fixe de première qualité qui satisfont aux exigences envers les actifs hautement liquides (HQLA) au sens des exigences en matière de liquidités. Les risques de marché inhérents aux immobilisations financières sont surveillés par le département Risk & Compliance.

Portefeuille de négoce

Les opérations de négoce du département Clientèle entreprises, Treasury & Markets couvrent les taux d'intérêt, les devises, les actions, les billets/métaux précieux et les produits structurés basés sur les dérivés d'actions. Le respect des limites de value at risk, de scénario et de perte fixées par le Conseil d'administration et la Direction est surveillé quotidiennement par le département Risk & Compliance. Risk & Compliance contrôle par ailleurs quotidiennement la plausibilité des paramètres d'évaluation, sur la base desquels est établi le compte de profits et pertes du négoce.

Pour rendre compte du respect des limites de value at risk, de scénario et de perte, et pour évaluer la situation de risque, le département Risk & Compliance remet des rapports réguliers, dont la fréquence varie de quotidienne à trimestrielle, aux membres de la Direction responsables, à la Direction et au Conseil d'administration de Raiffeisen Suisse.

Les dépassements des limites pour les risques de marché fixées par le Conseil d'administration et la Direction sont communiqués ad hoc, et dans le cadre des rapports sur les risques correspondants, par le département Risk & Compliance.

Risques de liquidité

Les risques de liquidité sont gérés par le département Clientèle entreprises, Treasury & Markets et surveillés par le département Risk & Compliance conformément aux prescriptions légales et réglementaires et selon des critères économiques. Ces risques sont surveillés par le département Risk & Compliance. Dans le cadre de cette gestion, les entrées et sorties de liquidités notamment sont simulées pour l'ensemble du Groupe selon diverses perspectives et à l'appui de différents scénarios, qui illustrent les effets des chocs de liquidité tant chez Raiffeisen que sur l'ensemble du marché. La surveillance repose sur les exigences légales minimales, sur les limites fixées par le Conseil d'administration et sur des scénarios de crise internes.

Risques opérationnels

Par risques opérationnels, Raiffeisen entend le risque de pertes provenant de l'inadéquation ou de la défaillance de procédures internes, de personnes, de systèmes ou faisant suite à des événements externes. Ils comprennent les risques juridiques et de compliance, les risques dans les opérations de placement, les risques liés à la sécurité de l'information et les cyberrisques, les risques liés à la sécurité physique, les risques informatiques et les risques inhérents aux modèles. Outre les pertes financières, Raiffeisen tient également compte de l'impact des risques opérationnels sur sa réputation et du respect des prescriptions applicables.

Les dispositions à prendre des risques opérationnels et la tolérance à ce genre de risques sont définies au moyen d'une limite value at risk, par le biais de limitations des dommages et des fréquences d'occurrence, ainsi que d'indicateurs clés de risque (key risk indicators). La disposition à prendre des risques et la tolérance au risque sont approuvées chaque année par le Conseil d'administration de Raiffeisen Suisse. Le respect des limites de tolérance au risque est assuré par le département Risk & Compliance. En cas de violation de la limite définie ou d'une valeur-seuil, des mesures sont définies et mises en œuvre.

Au sein de Raiffeisen Suisse, chaque fonction est responsable de l'identification, de l'évaluation, de la gestion et de la surveillance des risques opérationnels liés à sa propre activité. Le département Risk & Compliance est responsable des méthodes, directives et systèmes de gestion des risques opérationnels. Il surveille la situation de risque au moyen d'analyses et d'évaluations. Les données sur les risques opérationnels sont gérées par un système d'inventaire. Celui-ci répertorie également les événements opérationnels servant de base à l'identification et à l'évaluation des risques ainsi qu'au calcul des fonds propres minimaux pour les risques opérationnels. Lors de risk assessments spécifiques, les risques opérationnels sont identifiés, classés, puis évalués selon leur fréquence d'occurrence et l'ampleur de leurs conséquences. Par ailleurs, les mesures de gestion mises en place telles que les contrôles, les dispositifs de sécurité, les plans d'urgence et catastrophes, les directives, les externalisations ou les assurances sont documentées. Le système d'inventaire des risques est tenu à jour de manière dynamique.

Les résultats des risk assessments, les indicateurs clés de risque (key risk indicators), les événements internes marquants liés au risque opérationnel et les événements externes déterminants font l'objet d'un rapport trimestriel à la Direction et au Conseil d'administration de Raiffeisen Suisse. Le Conseil d'administration est informé de toute violation de la limite de value at risk.

S'agissant des risques opérationnels liés aux opérations de placement, le département Risk & Compliance assure notamment une surveillance indépendante du respect des directives de placement pour les mandats de gestion de fortune, les portefeuilles types du conseil en placement et les fonds quasi indiciels. Les indicateurs clés de risque (key risk indicators) font l'objet d'un rapport trimestriel au Conseil d'administration de Raiffeisen Suisse.

Outre le processus de gestion des risques ordinaire, le département Risk & Compliance effectue, au besoin, des analyses ad hoc du risque, examine les sinistres survenus et communique étroitement avec d'autres unités d'organisation qui, du fait de leur fonction, ont accès à des informations sur les risques opérationnels au sein de Raiffeisen Suisse.

Risques juridiques et de compliance

Le département Risk & Compliance établit chaque année un profil de risque pour les risques juridiques et de compliance et il en déduit un plan d'action orienté sur les risques. Celui-ci est adopté par la Direction, avec information au Conseil d'administration, et ensuite mis en œuvre. Par ailleurs, une évaluation des catégories de risque spécifiques que sont les risques relatifs au comportement sur le marché et des risques de blanchiment d'argent est effectuée une fois par an, en tenant compte du modèle d'affaires, de la nature des relations d'affaires gérées et des produits et services proposés.

Le département Risk & Compliance informe chaque trimestre la Direction et la Commission des risques du Conseil d'administration de Raiffeisen Suisse des modifications significatives des risques juridiques et de compliance ainsi que des évolutions juridiques importantes et de leurs conséquences pour le Groupe Raiffeisen. En plus, il rend compte de l'activité de la fonction de compliance chaque semestre à la Direction et à la Commission des risques du Conseil d'administration et une fois par an à l'ensemble du Conseil d'administration.

Risques financiers liés aux critères ESG

Les risques financiers liés aux critères ESG sont systématiquement identifiés et évalués. Les analyses de scénarios soutiennent l'évaluation des risques. Des indicateurs de risque sont notamment utilisés à des fins de surveillance. Les résultats des analyses et des calculs de scénarios ainsi que les indicateurs de risque font l'objet d'un rapport annuel à la Commission des risques du Conseil d'administration.

Dispositions réglementaires

Par une décision datant du 11 novembre 2020, l'Autorité fédérale de surveillance des marchés financiers (FINMA) a défini des exigences particulières en rapport avec l'importance systémique au niveau du Groupe Raiffeisen et de Raiffeisen Suisse. Les données sur une base consolidée, soumises à l'obligation de publication au sens de l'ordonnance de la FINMA sur les obligations de publication (OPub-FINMA), peuvent être consultées dans le rapport de gestion du Groupe Raiffeisen ou sur le site internet de Raiffeisen [raiffeisen.ch/publications-prudentielles](https://www.raiffeisen.ch/publications-prudentielles). Raiffeisen Suisse a opté pour les approches suivantes concernant le calcul des exigences en matière de fonds propres.

Risques de crédit

Pour déterminer les exigences nécessaires en matière de fonds propres en vue des risques de crédit, Raiffeisen Suisse utilise l'approche standard internationale (AS-BRI).

Les notations d'émetteurs/émissions établies par trois agences de notation reconnues par la FINMA sont utilisées pour les catégories de clientèle que sont les gouvernements centraux et banques centrales, les collectivités de droit public, banques, négociants en valeurs mobilières et entreprises.

Pour les gouvernements centraux, des ratings d'émetteurs/émissions établis par une agence d'assurance à l'exportation sont également pris en compte, mais les ratings des trois agences de notation demeurent prioritaires.

Durant l'exercice sous revue, aucune modification n'a été apportée aux ratings des agences de notation et des agences d'assurance à l'exportation appliqués.

Les positions pour lesquelles des ratings externes sont utilisés figurent notamment dans les positions suivantes du bilan:

- créances sur les banques
- créances sur la clientèle
- immobilisations financières
- valeurs de remplacement positives

Risques de marché

Les exigences en matière de fonds propres pour couvrir les risques de marché sont calculées au moyen de l'approche prudentielle standard. A l'intérieur de ce cadre, on applique la méthode de duration pour le risque de marché général des instruments de taux, et la procédure Delta Plus pour les exigences en matière de fonds propres afférentes aux options.

Risques opérationnels

Pour le calcul des exigences en matière de fonds propres se rapportant aux risques opérationnels, Raiffeisen a recours à l'approche prudentielle standard.

Méthodes appliquées pour l'identification des risques de défaillance et la détermination du besoin de correction de valeur

Crédits garantis par gage immobilier

Les risques de défaillance font l'objet d'un contrôle régulier basé sur les garanties (cf. aussi «[Evaluation des garanties](#)», page 26) et la probabilité de défaillance des positions de crédit. Outre la valeur de la garantie, la solvabilité de la débitrice ou du débiteur est dûment contrôlée en surveillant les retards de paiement concernant les intérêts et les amortissements. Raiffeisen identifie ainsi les crédits garantis par gage immobilier comportant des risques accrus. Ces crédits sont ensuite analysés en détail par des spécialistes du crédit. Dans certains cas, le service Recovery de Raiffeisen Suisse est impliqué. Le cas échéant, des garanties complémentaires sont requises ou, à défaut, une correction de valeur est constituée (cf. aussi «[Calcul des corrections de valeur et provisions](#)», page 25–26).

Crédits couverts par des titres

Les engagements et la valeur des garanties des crédits couverts par des titres sont surveillés quotidiennement. Si la valeur d'avance de la couverture en titres tombe en deçà du montant de l'engagement de crédit, une réduction du montant de la dette est envisagée ou des garanties supplémentaires sont alors demandées. Si la lacune de couverture s'agrandit ou en cas de conditions de marché extraordinaires, les garanties sont réalisées et le crédit est liquidé. Si les produits de la réalisation ne suffisent pas pour régler la créance ouverte, des corrections de valeur sont constituées en conséquence.

Crédits sans couverture

Les crédits sans couverture sont en général des crédits d'exploitation octroyés à des clients entreprises ou des financements à des collectivités de droit public. Pour la clientèle entreprises, le volume des crédits octroyés sans couverture est limité par des prescriptions et des limites correspondantes.

Quant aux crédits d'exploitation non couverts, il est demandé à l'entreprise chaque année, voire plus souvent si nécessaire, de fournir des informations permettant de juger de son évolution financière, notamment les comptes annuels et, le cas échéant, les boucllements intermédiaires. Ces données sont évaluées et les éventuels risques accrus sont identifiés. En présence de risques accrus, la Banque procède à une évaluation détaillée et définit avec la cliente ou le client les mesures nécessaires. Une correction de valeur adéquate est constituée si l'engagement de crédit semble menacé durant cette phase.

Calcul des corrections de valeur et provisions

Un besoin de correction de valeur et/ou de provisions est identifié selon les procédures décrites aux paragraphes «Crédits garantis par gage immobilier», «Crédits couverts par des titres» et «Crédits sans couverture». Par ailleurs, les positions à risque, pour lesquelles une menace a déjà été identifiée par le passé, sont réévaluées chaque trimestre et la correction de valeur est adaptée si nécessaire.

Conformément à l'ordonnance de la FINMA sur l'établissement et la présentation des comptes (OEPF-FINMA), des corrections de valeur et des provisions pour pertes prévisibles sont en outre constituées pour les positions non compromises.

Les pertes prévisibles sont calculées sur la base des probabilités de défaillance et des estimations de pertes déterminées dans les modèles de risque internes utilisés. S'agissant des méthodes, des données et des informations complémentaires, nous vous renvoyons à la «[Publication réglementaire](#)» (en particulier au tableau «CRE: IRB – Données relatives aux modèles»), qui comporte des informations complémentaires conformément à l'ordonnance de la FINMA sur les obligations en matière de publication (OPub-FINMA). L'évaluation des pertes prévisibles au sens de l'OEPF-FINMA présente les différences suivantes par rapport aux calculs réglementaires (approche IRB):

- Aucun plancher réglementaire (par ex. plancher PD ou LGD) n'est appliqué.
- Au lieu de la probabilité de défaillance de crédit à un an (y compris les suppléments de prudence et de stress), une considération de la durée résiduelle et par conséquent une probabilité de défaillance de crédit à vie sont prises en compte. Pour les produits à durée fixe, la durée résiduelle est reprise des conventions de produit individuelles. Pour les produits sans durée fixe, une durée minimale d'un an est prise en compte.
- Dans le cadre du calcul de la probabilité de défaillance de crédit à vie, certains suppléments de stress ne sont pas pris en compte.
- Pour les positions qui ne sont pas évaluées au moyen de modèles de risque internes, la prévoyance des risques est déterminée sur la base d'estimations d'expertes et d'experts.

Le Conseil d'administration de Raiffeisen Suisse a fixé les paramètres relatifs à l'utilisation des corrections de valeur et provisions pour pertes prévisibles sans reconstitution immédiate en cas de crise. Une utilisation éventuelle des corrections de valeur établies et des provisions pour pertes prévisibles est examinée et présentée pour approbation aux organes compétents si la nouvelle constitution de corrections de valeur individuelles pour les positions compromises durant une période sous revue est supérieure à la moitié du montant des corrections de valeur et provisions pour pertes prévisibles au 31 décembre de l'exercice précédent. Les corrections de valeur et provisions pour pertes prévisibles utilisées doivent être reconstituées le plus rapidement possible, au plus tard toutefois dans un délai de cinq ans après la fin de la crise.

Aucune utilisation de corrections de valeur et provisions pour pertes prévisibles sans reconstitution immédiate n'a eu lieu durant la période sous revue. Aucune insuffisance de couverture n'est constatée pour les corrections de valeur et provisions pour pertes prévisibles.

Evaluation des garanties

Crédits garantis par gage immobilier

Pour les crédits garantis par gage immobilier, chaque octroi de crédit repose sur une évaluation actualisée des garanties. L'estimation dépend du type et de l'utilisation des immeubles.

Pour estimer les maisons individuelles, les appartements en propriété, les maisons de vacances et les appartements de vacances, la Banque dispose, en plus de la méthode de la valeur réelle, d'un modèle d'évaluation hédonique. Sur la base de caractéristiques détaillées de l'immeuble concerné, la méthode d'estimation hédoniste compare son prix à des transactions immobilières similaires. Pour l'estimation, la Banque Raiffeisen s'appuie sur les prix immobiliers en vigueur dans la région, fournis par un prestataire externe. La Banque met à jour la valeur de l'immeuble périodiquement ou de manière circonstanciée en se fondant sur ces estimations.

L'évaluation des maisons pour deux et trois familles se fait selon la méthode de la valeur réelle.

Les immeubles locatifs, les objets à usage mixte, les immeubles artisanaux et industriels ainsi que les objets spéciaux sont quant à eux estimés selon la méthode de la valeur de rendement, qui est basée sur les revenus locatifs à long terme. Ce modèle prend par ailleurs en compte les données du marché, les données relatives au site et les taux de vacance. Le revenu locatif est contrôlé périodiquement et de manière circonstanciée en cas de signes indiquant des variations notables du revenu locatif ou du taux de vacance. La Banque met à jour son estimation régulièrement ou de manière circonstanciée.

Pour les immeubles agricoles, la charge maximale définie par la loi fédérale sur le droit foncier rural (LDFR) est déterminante.

Par ailleurs, à partir d'une certaine valeur d'avance ou pour les immeubles présentant des caractéristiques particulières de risque, il est fait appel au Service spécialisé en estimation immobilière de Raiffeisen Suisse ou à des estimateurs immobiliers externes accrédités. Pour les créances compromises, il y a lieu de calculer également une valeur de liquidation.

S'agissant du financement d'achats de biens immobiliers ou de changements de propriétaires, l'évaluation s'effectue selon le principe de la valeur la plus basse, en vertu duquel la base d'avance correspond au montant le plus faible entre le prix d'achat et la valeur vénale. En cas de changements de propriétaire à prix préférentiel entre personnes physiques ou morales qui sont économiquement et/ou juridiquement liées, des dérogations au principe de la valeur la plus basse sont possibles. Dans le cadre de l'octroi de crédit pour les nouvelles affaires et des augmentations de crédit, la valeur d'avance est définie et conservée pendant une durée de cinq ans dans la mesure où aucun investissement n'est effectué dans l'objet gagé.

Crédits couverts par des titres

Pour la garantie des crédits lombard et des autres crédits couverts par des titres, les sûretés acceptées sont essentiellement des instruments financiers cessibles (comme les obligations et les actions) présentant une bonne liquidité et négociés activement.

La Banque applique des décotes sur les valeurs du marché afin de couvrir le risque de marché inhérent aux titres négociables sur celui-ci et de calculer la valeur d'avance. Pour les produits structurés et les produits présentant une durée résiduelle longue, la période de liquidation peut se prolonger. C'est pourquoi les décotes appliquées sont plus élevées que pour les instruments liquides. Quant aux polices d'assurance vie ou aux garanties, les décotes sont fixées sur la base du produit.

Les valeurs d'avance sont surveillées en permanence et adaptées en cas d'évolution du marché ou de risque accru.

Politique commerciale concernant l'utilisation d'instruments financiers dérivés et hedge accounting

Politique commerciale concernant l'utilisation d'instruments financiers dérivés

Des instruments financiers dérivés sont utilisés à des fins de négoce et de couverture.

Le négoce d'instruments financiers dérivés est confié exclusivement à des négociants légitimés. La Banque négocie, pour son propre compte et pour celui de sa clientèle, des instruments standardisés et OTC, notamment des instruments de taux, des instruments monétaires, des titres de participation/indices ainsi que des matières premières.

Les opérations de couverture dans le portefeuille de la Banque sont conclues au moyen de dépôts et de prêts internes avec le portefeuille de négoce, ce qui signifie que les secteurs Treasury et Structured Products n'interviennent pas eux-mêmes sur le marché. Le portefeuille de négoce réalise les opérations de couverture dans une large mesure avec des contreparties externes.

Application du principe de hedge accounting

Types d'opérations de base et de couverture

Raiffeisen Suisse a recours au hedge accounting, en particulier pour les types d'opérations ci-après:

Opération de base	Couverture au moyen de
Risques de fluctuation des taux résultant de créances et d'engagements sensibles aux variations des taux dans le portefeuille de la banque	Swaps de taux d'intérêt, de devises et de cross currency
Risque de variation de cours des positions en monnaie étrangère	Contrats à terme sur devises

Constitution de groupes d'instruments financiers

Dans les opérations de couverture du portefeuille de la banque, on distingue deux catégories de relations de couverture. Dans le cas des macro-couvertures, les positions sensibles aux variations des taux d'intérêt dans le portefeuille de la banque sont regroupées sur la base de sensibilités aux taux clés par monnaie et couvertes en conséquence. Les macro-couvertures sont des opérations de couverture visant à atténuer les risques sur l'ensemble du portefeuille. En revanche, dans le cas des micro-couvertures, le risque résultant d'une seule opération de base est couvert par une seule opération de couverture.

Lien économique entre les opérations de base et les opérations de couverture

Au moment où un instrument financier est enregistré comme couverture, la Banque documente le lien entre l'instrument de couverture et l'opération de base couverte. Elle documente notamment les objectifs et la stratégie de gestion des risques pour l'opération de couverture ainsi que les méthodes pour évaluer l'efficacité du lien de couverture. Le lien économique entre l'opération de base et l'opération de couverture est évalué en permanence de manière prospective dans le cadre des tests d'efficacité.

Mesure de l'efficacité

Une couverture est considérée comme très efficace quand les principaux critères suivants sont réunis:

- La couverture est considérée comme hautement efficace, aussi bien lors de la première utilisation que sur la durée (micro-couvertures).
- Il existe un lien économique étroit entre l'opération de base et l'opération de couverture.
- Les fluctuations de valeur entre l'opération de base et l'opération de couverture sont inversement proportionnelles du point de vue du risque couvert.

Inefficacité

A la conclusion, les opérations de couverture sont effectives pour toute la durée. Si une opération de couverture ne satisfait plus aux critères d'efficacité au fil du temps, elle est assimilée à une opération de négoce et l'effet résultant de la partie inefficace est porté au compte de résultat.

Principes de comptabilisation et d'évaluation

Principes généraux

La comptabilité, l'évaluation et l'inscription au bilan s'effectuent conformément aux prescriptions du code des obligations suisse, de la loi fédérale sur les banques et les caisses d'épargne, de l'ordonnance afférente, de l'ordonnance de la FINMA sur les comptes (OEPC-FINMA) ainsi que selon la circulaire FINMA 2020/1 «Comptabilité – banques».

Les positions détaillées du bilan sont évaluées séparément.

Dans le cadre des prescriptions précitées, un bouclage individuel conforme aux statuts est établi avec une présentation fiable. A la différence d'un bouclage établi selon le principe de l'image fidèle (true and fair view), le bouclage individuel peut contenir des réserves latentes.

Raiffeisen Suisse publie dans un rapport de gestion distinct les comptes annuels consolidés du Groupe Raiffeisen. Ce rapport comprend les comptes annuels des Banques Raiffeisen, de Raiffeisen Suisse et des principales filiales, dans lesquelles des participations supérieures à 50 pour cent du capital assorti d'un droit de vote sont détenues directement ou indirectement. C'est pourquoi Raiffeisen Suisse renonce à établir des comptes consolidés partiels comprenant ses propres comptes annuels et ceux de ses participations majoritaires.

Principes de comptabilisation et d'évaluation

Saisie des transactions

Toutes les opérations exécutées et achevées à la date du bilan sont saisies le jour même et évaluées au bilan et au compte de résultat conformément aux principes d'évaluation définis. L'inscription au bilan des opérations conclues mais non encore exécutées se fait selon le principe de la date de conclusion, à l'exception des opérations repo, qui sont inscrites au bilan selon le principe de la date de règlement.

Monnaies étrangères

Les créances et engagements ainsi que les réserves d'espèces en monnaies étrangères sont convertis au cours en vigueur à la date du bilan. Les pertes et les gains de cours résultant de l'évaluation sont enregistrés au poste «Résultat des opérations de négoce». Les transactions sur devises effectuées pendant l'année sont converties au cours en vigueur au moment de la transaction.

Cours de conversion des monnaies étrangères

	31.12.2024	31.12.2025
EUR	0,938	0,931
USD	0,906	0,793

Liquidités, fonds passifs

L'inscription au bilan se fait à la valeur nominale. Les engagements en métaux précieux sur des comptes métaux sont évalués à leur juste valeur si le métal est négocié sur un marché liquide et efficient en termes de prix.

Les agios et disagio sur emprunts propres et les prêts des centrales d'émission des lettres de gage sont délimités sur la durée.

Créances sur les banques et la clientèle, créances hypothécaires, corrections de valeur

L'inscription au bilan s'effectue à la valeur nominale, déduction faite des corrections de valeur nécessaires. Les avoirs en métaux précieux sur des comptes métaux sont évalués à leur juste valeur si le métal est négocié sur un marché liquide et efficient en termes de prix. Les produits d'intérêts sont délimités sur une base périodique.

Les créances pour lesquelles la Banque estime improbable que le débiteur puisse honorer intégralement ses engagements contractuels sont considérées comme compromises. Les créances compromises sont évaluées à leur valeur de liquidation, tout comme les éventuelles garanties.

Tous les objets remis en leasing sont inscrits au bilan sous le poste «Créances sur la clientèle», conformément à la méthode de la valeur actualisée.

Corrections de valeur individuelles pour créances compromises

Des corrections de valeur individuelles sont constituées pour les créances compromises, sur la base d'analyses régulières des différents engagements de crédit et en tenant compte de la solvabilité de la débitrice ou du débiteur, ou du risque de contrepartie, ainsi que de la valeur de liquidation nette réalisable estimée pour les couvertures. Si le remboursement de la créance dépend exclusivement de la réalisation des garanties, la partie non couverte fait intégralement l'objet d'une correction de valeur.

En cas de créance compromise, il est possible de maintenir une limite de crédit disponible, dans le cadre d'une stratégie de continuation. Des provisions pour opérations hors bilan sont, au besoin, constituées pour de telles limites de crédit non utilisées. Pour les crédits en comptes courants dont l'utilisation est, en règle générale, soumise à des fluctuations fréquentes et élevées, la constitution initiale et ultérieure de la prévoyance des risques se fait globalement – c'est-à-dire avec des corrections de valeur individuelles pour l'utilisation effective et des provisions pour la limite de crédit non utilisée – via le poste «Variations des corrections de valeur pour risques de défaillance et pertes liées aux opérations d'intérêts». En cas de changements dans l'utilisation de la limite, un transfert sans incidence sur le résultat est opéré entre les corrections de valeur individuelles et les provisions. La dissolution de corrections de valeur individuelles ou provisions redevenues disponibles se fait également via le poste «Variations des corrections de valeur pour risques de défaillance et pertes liées aux opérations d'intérêts».

Les intérêts et commissions correspondantes échus depuis plus de 90 jours et encore impayés sont réputés en souffrance. Quant aux crédits en compte courant, les intérêts et commissions sont considérés comme en souffrance lorsque la limite de crédit autorisée est dépassée depuis plus de 90 jours. Les intérêts et commissions en souffrance et compromis (intérêts courus inclus) ne sont plus comptabilisés comme produit mais directement inscrits dans les corrections de valeur liées au risque de défaillance.

La décomptabilisation définitive d'une créance intervient au plus tard lorsqu'un titre juridique confirme la conclusion de la procédure de réalisation.

Les créances compromises sont de nouveau comptabilisées à leur valeur nominale (par conséquent avec annulation de la correction de valeur) lorsque les capitaux et intérêts en souffrance sont payés dans les délais impartis par les dispositions contractuelles et que les autres critères de solvabilité sont satisfaits.

Les corrections de valeur individuelles sur positions de crédit sont calculées, pour chaque position, selon le principe de précaution et déduites de la créance concernée.

Corrections de valeur pour pertes prévisibles sur les créances non compromises

Celles-ci sont constituées selon une approche basée sur le risque, en fonction de paramètres historiques relatifs aux défaillances et en prenant en considération la durée résiduelle (cf. **«Calcul des corrections de valeur et des provisions», aux pages 25–26**).

Créances et engagements résultant d'opérations de financement de titres

Opérations de prêt et d'emprunt de titres (securities lending and borrowing)

Les opérations de prêt et d'emprunt de titres sont inscrites à la valeur des dépôts de fonds reçus ou donnés, y compris les intérêts courus.

Les titres empruntés ou reçus à des fins de garantie ne sont inscrits au bilan que si Raiffeisen Suisse peut exercer le contrôle sur les droits qui en découlent. Les titres prêtés et mis à disposition en tant que garanties ne sont sortis du bilan que si Raiffeisen Suisse est déchu des droits qui y sont liés. La valeur du marché des titres empruntés et prêtés est vérifiée quotidiennement pour pouvoir, le cas échéant, mettre à disposition ou exiger des garanties supplémentaires.

Les frais perçus ou versés dans le cadre des opérations de prêt et des opérations de mise ou de prise en pension sont comptabilisés comme produits ou charges de commissions sur une base périodique.

Opérations de mise ou de prise en pension de titres (opérations de Repurchase et Reverse-Repurchase)

Les titres acquis avec obligation de revente (opérations de prise en pension) et ceux vendus avec obligation de rachat (opérations de mise en pension) sont considérés comme des opérations de financement garanties. Ils sont inscrits à la valeur des dépôts de fonds reçus ou donnés, y compris les intérêts courus.

Les titres reçus ou livrés ne sont inscrits au bilan ou décomptabilisés que si le contrôle des droits en découlant est acquis ou cédé. La valeur du marché de ces titres est vérifiée quotidiennement pour pouvoir, le cas échéant, mettre à disposition ou exiger des garanties supplémentaires.

Les produits d'intérêts des opérations de prise en pension et les charges d'intérêts des opérations de mise en pension sont délimités, sur une base périodique, par rapport à la durée de la transaction sous-jacente.

Opérations de négoce et engagements qui en résultent

Les opérations de négoce et les engagements qui en résultent sont évalués et portés au bilan à leur juste valeur. Quant aux positions pour lesquelles il n'existe pas de marché représentatif, l'inscription au bilan s'effectue selon le principe de la valeur la plus basse. Les gains et pertes résultant de cette évaluation ainsi que ceux réalisés pendant la période sous revue figurent au poste «Résultat des opérations de négoce». Il en va de même pour les intérêts et dividendes des portefeuilles de négoce. Les frais de refinancement du capital, qui découlent des positions de négoce créditées au produit d'intérêts, sont débités du résultat de négoce. Par ailleurs, les produits de reprises fermes d'émissions de titres figurent dans le résultat de négoce.

Valeurs de remplacement positives et négatives d'instruments financiers dérivés

Inscription au bilan

Les valeurs de remplacement de l'ensemble des contrats conclus pour compte propre sont portées au bilan, indépendamment de leur incidence sur le résultat. Les valeurs de remplacement des contrats négociés en bourse et conclus par la Banque en tant que commissionnaire sont portées au bilan uniquement dans la mesure où elles ne sont pas garanties par des couvertures de marges. Les valeurs de remplacement des contrats négociés hors bourse, et conclus par la Banque en tant que commissionnaire, sont toujours inscrites au bilan.

Toutes les transactions de couverture des secteurs Treasury et Structured Products sont conclues via le portefeuille de négoce. Les secteurs Treasury et Structured Products n'entrent pas eux-mêmes sur le marché. Seules les valeurs de remplacement avec des contreparties externes figurent au bilan. Dans **l'annexe 4** figurent les valeurs de remplacement et le volume des contrats avec des contreparties externes. Les valeurs de remplacement et le volume des contrats des opérations de couverture présentés sous «Instruments de couverture» sont calculés sur la base des opérations de couverture internes des secteurs Treasury ainsi que Structured Products.

S'agissant des produits structurés émis comprenant un titre de créance, le dérivé est isolé du contrat de base et évalué séparément. Les titres de créance (contrats de base) sont portés au bilan à leur valeur nominale sous «Emprunts et prêts des centrales d'émission de lettres de gage». Les agios et disagos figurent aux postes «Comptes de régularisation passifs» et «Comptes de régularisation actifs» et sont réalisés en contrepartie sur la durée résiduelle, dans le résultat des opérations d'intérêts. Les produits structurés émis sans propre titre de créance et les parts dérivées issues des produits structurés avec propre titre de créance sont inscrits aux postes «Valeurs de remplacement positives d'instruments financiers dérivés» et «Valeurs de remplacement négatives d'instruments financiers dérivés», à leur juste valeur.

Traitement dans le compte de résultat

Les instruments financiers dérivés inscrits au portefeuille de négoce sont évalués à leur juste valeur.

Les instruments financiers dérivés employés dans le cadre de la gestion de la structure du bilan afin de couvrir les risques de fluctuation des taux sont évalués selon la méthode des intérêts courus. Les gains et pertes d'intérêts résultant de la réalisation anticipée de contrats font l'objet d'une délimitation sur la durée résiduelle.

Le résultat issu de la création de produits structurés en émission propre, ainsi que le résultat issu de l'émission sur commission de produits structurés par des prestataires tiers sont inscrits au poste «Produit des commissions sur les opérations de négoce de titres et les placements».

Immobilisations financières

Les titres de créance à revenu fixe de même que les emprunts à option sont évalués selon le principe de la valeur la plus basse, dès lors qu'ils sont détenus en vue d'être revendus avant leur échéance.

En revanche, les titres de dette acquis en vue d'une conservation jusqu'à l'échéance sont évalués selon la méthode des intérêts courus, ce qui signifie que l'agio ou le disagio fait l'objet d'une délimitation sur la durée résiduelle.

Quant aux titres de participation, ils sont évalués conformément au principe de la valeur la plus basse.

Les biens immobiliers et les titres de participation repris des opérations de crédit ou autres et destinés à la revente figurent sous les immobilisations financières et sont évalués selon le principe de la valeur la plus basse. Par valeur la plus basse, on entend la valeur moins élevée entre les valeurs d'acquisition et de liquidation.

Les stocks de métaux précieux utilisés pour couvrir les engagements inhérents aux comptes métaux précieux sont évalués à la valeur du marché à la date du bilan. Si, exceptionnellement, aucune juste valeur n'est disponible, l'évaluation s'effectue selon le principe de la valeur la plus basse.

En cas de transfert entre immobilisations financières et participations, les instruments financiers transférés doivent l'être à leur valeur comptable conformément à l'article 17 OEPC-FINMA.

Corrections de valeur pour pertes prévisibles

Conformément à l'OEPC-FINMA, des corrections de valeur pour pertes prévisibles doivent être constituées sur la position Immobilisations financières (titres de dette avec détention jusqu'à l'échéance). Celles-ci sont constituées selon une approche basée sur le risque, en fonction de paramètres historiques relatifs aux défaillances et en prenant en considération la durée résiduelle **(cf. «Calcul des corrections de valeur et des provisions», aux pages 25–26)**.

Participations

Parmi les participations figurent les actions et autres titres de participation d'entreprises détenus en vue d'un placement de longue durée, indépendamment des droits de vote.

Les participations dans des institutions communes sont également comptabilisées sous ce poste. L'évaluation se fait selon le principe de la valeur d'acquisition, par conséquent aux coûts d'acquisition, déduction faite des corrections de valeur nécessaires à l'exploitation. Les participations peuvent comporter des réserves latentes.

Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont inscrites au bilan aux coûts d'acquisition majorés des investissements accroissant la valeur. Elles font l'objet d'un amortissement linéaire sur la durée d'utilisation prévue, comme suit:

Durée d'utilisation estimée d'immobilisations corporelles

	Ans
Immeubles	66 ans
Transformations et aménagements dans des locaux loués	Durée totale de location, maximum 15 ans
Mobilier et installations	8 ans
Autres immobilisations corporelles	5 ans
Logiciel bancaire central développé en interne ou acheté	10 ans
Installations informatiques et autres logiciels	3 ans

Les petits investissements sont comptabilisés directement via les charges d'exploitation. Les rénovations importantes accroissant la valeur sont inscrites à l'actif, alors que les travaux d'entretien et les réparations sont comptabilisés comme charges. Les immobilisations corporelles peuvent comporter des réserves latentes. L'inscription à l'actif des charges liées à la réalisation et au développement des systèmes bancaires centraux passe par le poste «Autres produits ordinaires». L'amortissement des immeubles et des bâtiments en construction ainsi que des systèmes bancaires centraux commence dès la date de leur utilisation. Les terrains à bâtir non construits ne sont pas amortis.

La valeur intrinsèque des immobilisations corporelles est vérifiée lorsque des événements ou des circonstances laissent supposer qu'il y a dépréciation de valeur comptable. Le cas échéant, une telle dépréciation est inscrite sous le poste «Corrections de valeur sur participations, amortissements sur immobilisations corporelles et valeurs immatérielles» ayant une incidence sur le résultat. Si le contrôle de la valeur intrinsèque d'une immobilisation corporelle met en évidence une modification de la durée d'utilisation, la valeur comptable résiduelle est amortie comme prévu sur la nouvelle durée d'utilisation définie.

Valeurs immatérielles

Autres valeurs immatérielles

Les valeurs immatérielles acquises sont portées au bilan lorsqu'elles apportent à l'entreprise des avantages mesurables sur plusieurs années. Les valeurs immatérielles autogénérées ne sont pas inscrites à l'actif. Les valeurs immatérielles inscrites au bilan le sont aux coûts d'acquisition et font l'objet d'un amortissement linéaire sur leur durée d'utilisation prévue, de cinq ans au maximum.

Vérification de la valeur intrinsèque

La valeur intrinsèque des valeurs immatérielles est vérifiée lorsque des événements ou des circonstances laissent supposer qu'il y a dépréciation de la valeur comptable. Le cas échéant, une telle dépréciation est inscrite sous le poste «Corrections de valeur sur participations, amortissements sur immobilisations corporelles et valeurs immatérielles» ayant une incidence sur le résultat. Si le contrôle de la valeur intrinsèque d'une valeur immatérielle met en évidence une modification de la durée d'utilisation, la valeur comptable résiduelle est amortie comme prévu, sur la nouvelle durée d'utilisation définie.

Provisions

Des provisions sont constituées selon le principe de prudence pour les risques identifiés à la date du bilan, qui résultent d'un événement passé et entraînent un possible engagement. S'agissant des provisions pour les limites de crédit non utilisées, nous vous renvoyons aux explications **«Créances sur les Banques et la clientèle, créances hypothécaires, corrections de valeur», pages 28–29.**

Réserves pour risques bancaires généraux

Il est possible de constituer des réserves pour risques bancaires généraux. Il s'agit de réserves constituées à titre de précaution pour la couverture contre les risques latents inhérents à l'activité bancaire de la Banque conformément aux prescriptions comptables.

Fiscalité

Les impôts sont calculés et comptabilisés sur la base du résultat de l'exercice sous revue.

Engagements conditionnels, engagements irrévocables et engagements de libérer et d'effectuer des versements supplémentaires

Ces engagements sont comptabilisés dans les opérations hors bilan à leur valeur nominale. Des provisions sont constituées pour les risques prévisibles.

S'agissant des engagements conditionnels et les engagements irrévocables, des provisions pour pertes prévisibles sont constituées selon une approche basée sur le risque, en fonction de paramètres historiques relatifs aux défaillances et en prenant en considération la durée résiduelle (**cf. «Calcul des corrections de valeur et provisions», pages 25–26.**)

Modifications par rapport à l'exercice précédent

Au cours de l'exercice sous revue, la méthode comptable appliquée aux opérations repo inscrites au bilan aux postes créances ou engagements résultant d'opérations de financement de titres a été modifiée. Les opérations repo sont désormais inscrites au bilan selon le principe de la date de règlement. Cette modification permet d'éviter la double comptabilisation des opérations repo glissantes lorsque la nouvelle opération est conclue avant la date de valeur de l'opération existante. Fin 2024, il n'existait aucune opération repo qui aurait dû être comptabilisée différemment selon le principe de la date de règlement.

Evénements survenus après la date du bilan

Le 27 février 2026, Raiffeisen Suisse a vendu 4,2 millions d'actions, soit 22,71 pour cent de sa participation dans Leonteq AG, à cinq investisseurs. Raiffeisen Suisse a ainsi réduit sa participation de 29,71 pour cent à 7,00 pour cent. La transaction est soumise à l'approbation des autorités de surveillance compétentes et devrait être conclue au plus tard au troisième trimestre 2026. La vente devrait générer une perte d'un montant négligeable.

Informations sur le bilan



1 – Opérations de financement de titres (actifs et passifs)

Rapport d'activité

Comptes annuels

Aperçu sur cinq ans

Opérations de financement de titres (actifs et passifs)	31.12.2024	31.12.2025
en 1000 CHF		
Valeur comptable des créances découlant de la mise en gage de liquidités lors de l'emprunt de titres ou lors de la conclusion d'une prise en pension ¹	1'300'532	2'990'067
Valeur comptable des engagements découlant des liquidités reçues lors du prêt de titres ou lors de la mise en pension ¹	660'378	3'063'357
Valeur des titres détenus pour propre compte, prêtés ou transférés en qualité de garantie dans le cadre de l'emprunt de titres ainsi que lors d'opérations de mise en pension	1'319'764	3'346'508
dont ceux pour lesquels le droit de procéder à une aliénation ou une mise en gage subséquente a été octroyé SAns restriction	1'319'764	3'346'508
Juste valeur des titres reçus en qualité de garantie dans le cadre du prêt de titres ainsi que des titres reçus dans le cadre de l'emprunt de titres et par le biais de prises en pension, pour lesquels le droit de procéder à une aliénation ou une mise en gage subséquente a été octroyé SAns restriction	2'002'134	3'962'314
dont titres remis à un tiers en garantie	–	249'079
dont titres aliénés	571'309	372'256

¹ Avant prise en compte d'éventuels contrats de netting.

2 – Couvertures des créances et des opérations hors bilan ainsi que des créances compromises

Couvertures des créances et des opérations hors bilan

en 1000 CHF		Couverture hypothécaire	Autres couvertures	Sans couverture	Total
Prêts (avant compensation avec les corrections de valeur)					
Créances sur la clientèle		592'893	771'366	4'131'592	5'495'850
Créances hypothécaires		2'157'689	1'800	49'537	2'209'026
Immeubles d'habitation		540'926	–	3'450	544'376
Immeubles commerciaux et de bureaux		127'294	–	535	127'829
Artisanat et industrie		568'286	–	–	568'286
Autres		921'183	1'800	45'552	968'535
Total des prêts (avant compensation avec les corrections de valeur)	31.12.2025	2'750'581	773'166	4'181'129	7'704'876
	31.12.2024	2'289'028	386'057	3'767'402	6'442'488
Total des prêts (après compensation avec les corrections de valeur)	31.12.2025	2'745'570	772'836	3'893'998	7'412'403
	31.12.2024	2'282'675	385'874	3'503'320	6'171'869
Hors bilan					
Engagements conditionnels		2'609	12'842	3'242'593	3'258'043
Promesses irrévocables		231'487	10'678	2'411'554	2'653'719
Engagements de libérer et d'effectuer des vers. suppl.		–	–	2'812	2'812
Total hors bilan	31.12.2025	234'095	23'520	5'656'958	5'914'573
	31.12.2024	269'840	18'446	4'865'139	5'153'425

Créances compromises

en 1000 CHF		Montant brut des créances	Produits estimés de la réalisation des garanties	Montant net des créances	Corrections de valeur individuelles
Créances compromises	31.12.2025	375'953	83'782	292'171	251'369
	31.12.2024	320'042	52'263	267'779	242'501

La différence entre le montant net des créances et celui des corrections de valeur individuelles s'explique par le fait que, en raison de la solvabilité de certains débiteurs, des taux de correction de valeur individuels inférieurs à 100 pour cent sont appliqués.

3 – Opérations de négoce

3.1 – Actifs

Opérations de négoce (actifs)

en 1000 CHF	31.12.2024	31.12.2025
Opérations de négoce		
Titres de dette, papiers/opérations du marché monétaire	943'026	1'259'525
dont cotés ¹	943'026	1'258'525
Titres de participation	6'728	19'189
Métaux précieux	1'033'793	1'880'297
Autres actifs du négoce	64'077	22'708
Total des actifs	2'047'624	3'181'719
dont établis au moyen d'un modèle d'évaluation	–	–
dont titres admis en pension selon les prescriptions en matière de liquidités	488'073	471'394

1 Cotés en bourse = négociés sur une bourse reconnue.

3.2 – Passifs

Opérations de négoce (engagements)

en 1000 CHF	31.12.2024	31.12.2025
Opérations de négoce		
Titres de dette, papiers/opérations du marché monétaire ²	562'911	356'454
dont cotés ¹	562'911	356'454
Titres de participation ²	8'200	15'141
Métaux précieux ²	–	–
Autres passifs du négoce ²	198	660
Total des engagements	571'309	372'256
dont établis au moyen d'un modèle d'évaluation	–	–

1 Cotés en bourse = négociés sur une bourse reconnue.

2 Pour les positions courtes (comptabilisation selon le principe de la date de conclusion).

4 – Instruments financiers dérivés (actifs et passifs)

en 1000 CHF	Instruments de négoce			Instruments de couverture		
	Valeurs de remplacement		Volumes des contrats	Valeurs de remplacement		Volumes des contrats
	positives	négatives		positives	négatives	
Instruments de taux d'intérêt						
Contrats à terme y compris FRAs	–	–	–	–	–	–
Swaps	522'166	511'406	52'886'380	1'072'242	1'275'568	68'296'738
Futures	–	–	2'410'000	–	–	–
Options (OTC)	263	263	199'210	–	–	–
Options (exchange traded)	–	–	–	–	–	–
Total instruments de taux d'intérêt	522'429	511'669	55'495'590	1'072'242	1'275'568	68'296'738
Devises						
Contrats à terme	223'352	240'869	62'849'403	26'996	109'200	22'264'150
Swaps comb. taux d'int./devises	–	4'390	200'064	–	31'333	1'396'650
Futures	–	–	–	–	–	–
Options (OTC)	5'768	4'747	149'647	–	–	–
Options (exchange traded)	–	–	–	–	–	–
Total devises	229'119	250'006	63'199'115	26'996	140'533	23'660'800
Métaux précieux						
Contrats à terme	164'557	105'651	1'848'048	–	–	–
Swaps	–	–	–	–	–	–
Futures	–	–	–	–	–	–
Options (OTC)	69'683	86'727	1'473'881	–	–	–
Options (exchange traded)	–	–	–	–	–	–
Total métaux précieux	234'240	192'378	3'321'930	–	–	–
Titres de participation/indices						
Contrats à terme	–	–	–	–	–	–
Swaps	–	–	–	–	–	–
Futures	–	–	–	–	–	–
Options (OTC)	59'579	46'801	1'310'364	–	–	–
Options (exchange traded)	25	25'865	1'009'113	–	–	–
Total titres de participation/indices	59'604	72'666	2'319'476	–	–	–

en 1000 CHF	Instruments de négoce			Instruments de couverture		
	Valeurs de remplacement		Volumes des contrats	Valeurs de remplacement		Volumes des contrats
	positives	négatives		positives	négatives	
Dérivés de crédit						
Credit Default Swaps	79	79	700	–	–	–
Total Return Swaps	–	–	–	–	–	–
First-to-Default Swaps	–	–	–	–	–	–
Autres dérivés de crédit	–	–	–	–	–	–
Total dérivés de crédit	79	79	700	–	–	–
Autres						
Contrats à terme	–	–	–	–	–	–
Swaps	–	–	–	–	–	–
Futures	–	–	–	–	–	–
Options (OTC)	24'833	24'833	155'632	–	–	–
Options (exchange traded)	–	–	–	–	–	–
Total autres	24'833	24'833	155'632	–	–	–
Total 31.12.2025	1'070'305	1'051'632	124'492'442	1'099'238	1'416'101	91'957'537
dont établis au moyen d'un modèle d'évaluation	1'070'280	1'025'767	–	1'099'238	1'416'101	–
Total 31.12.2024	1'240'249	1'300'031	105'491'135	1'751'529	1'539'659	89'990'934
dont établis au moyen d'un modèle d'évaluation	1'240'249	1'293'788	–	1'751'529	1'539'659	–

Instruments financiers dérivés par contrepartie et durée résiduelle

en 1000 CHF	Valeurs de remplacement			Volumes des contrats		
	positives	négatives	jusqu'à 1 an	de 1 à 5 ans	plus de 5 ans	Total
Instances centrales de clearing	1'517'661	1'725'103	29'350'440	47'628'814	37'408'573	114'387'827
Banques Raiffeisen ¹	368	337	33'892	–	–	33'892
Banques et maisons de titres	509'714	586'940	71'818'811	4'858'686	1'787'698	78'465'195
Bourses	25	25'865	3'152'794	266'319	–	3'419'113
Autres clients	141'776	129'488	18'355'626	1'620'616	167'711	20'143'953
Total 31.12.2025	2'169'543	2'467'733	122'711'563	54'374'434	39'363'982	216'449'979
Total 31.12.2024	2'991'777	2'839'690	105'433'597	55'872'027	34'176'445	195'482'069

¹ Principalement pour les besoins de la clientèle.

Les contrats de netting ne sont pas pris en compte pour le relevé des valeurs de remplacement.

Qualité des contreparties

Banques/maisons de titres: les transactions sur instruments dérivés ont été effectuées avec des contreparties dont la solvabilité est considérée, pour l'essentiel, comme très bonne. 87,8 pour cent des valeurs de remplacement positives concernent des contreparties bénéficiant d'un rating «Placement sûr» ou supérieur (Moody's) ou d'un rating comparable.

Clientèle: lors de transactions avec les clientes et les clients, les marges requises sont couvertes par des valeurs patrimoniales ou des limites de crédit disponibles.

5 – Immobilisations financières

5.1 – Répartition des immobilisations financières

Répartition des immobilisations financières

en 1000 CHF	Valeur comptable		Juste valeur	
	31.12.2024	31.12.2025	31.12.2024	31.12.2025
Titres de créance	12'167'212	17'559'587	12'460'177	17'732'103
dont titres destinés à être conservés jusqu'à l'échéance	12'167'212	17'559'587	12'460'177	17'732'103
dont titres non destinés à être conservés jusqu'à l'échéance (disponibles à la revente)	–	–	–	–
Titres de participation	2'565	2'244	3'901	3'147
dont participations qualifiées ¹	–	–	–	–
Métaux précieux	–	–	–	–
Immeubles	–	–	–	–
Total des immobilisations financières	12'169'777	17'561'831	12'464'078	17'735'250
dont titres admis en pension selon les prescriptions en matière de liquidités	12'147'167	17'498'501	–	–

¹ Au moins 10% du capital ou des voix.

5.2 – Répartition des contreparties par rating

Répartition des contreparties selon la notation

31.12.2025 en 1000 CHF	Valeur comptable					
	Placement très sûr	Placement sûr	Bon placement moyen	Placement spéculatif à très spéculatif	Placement extrêmement risqué/défaut de paiement	Placement sans rating
Titres de créances	17'073'950	73'230	–	–	–	412'407

L'attribution des ratings s'appuie sur les catégories de rating de Moody's. Le Groupe Raiffeisen utilise les ratings des trois grandes agences de notation internationales.

6 – Participations

en 1000 CHF	Valeur d'acquisition	Corrections de valeur cumulées	2024		Change-ments d'affectation	Inves-tissements	Désinves-tissements	Corrections de valeur	Reprises	2025	
			Valeur comptable 31.12.2024							Valeur comptable 31.12.2025	Valeur de marché 31.12.2025
Participations sociétés du Groupe	36'407	-30'407	6'000		–	–	–	–	3'000	9'000	–
avec valeur boursière	–	–	–		–	–	–	–	–	–	–
sans valeur boursière	36'407	-30'407	6'000		–	–	–	–	3'000	9'000	–
Autres participations	545'489	-258'935	286'554		–	–	-2'367	-41'212	1'620	244'595	75'341
avec valeur boursière	364'236	-240'595	123'641		–	–	–	-41'212	–	82'429	75'341
sans valeur boursière	181'253	-18'340	162'913		–	–	-2'367	–	1'620	162'166	–
Total des participations	581'896	-289'342	292'554		–	–	-2'367	-41'212	4'620	253'595	75'341

Dans le cadre du contrôle périodique de la valeur, la participation dans Leonteq AG a fait l'objet d'une correction de valeur de 41,2 millions de francs.

En 2018, Raiffeisen Suisse société coopérative a résilié la convention d'actionnaires la liant à PME Capital Holding SA (anciennement Investnet Holding AG) dans un premier temps pour juste motif, mais ultérieurement elle a contesté, autant que de besoin, les contrats inscrits dans le contexte «Investnet». Sur la base de cette contestation, Raiffeisen Suisse réclame l'intégralité des actions de PME Capital Holding SA contrôlée à 100 pour cent par PME Capital SA. Le litige est toujours en cours. Dans le cadre de la contestation de contrats, Raiffeisen Suisse a également décomptabilisé des engagements à hauteur de 30 millions de francs ainsi que des engagements conditionnels à hauteur de 30 millions de francs en 2018. Raiffeisen Suisse part du principe que, dans ce contexte, plus aucun paiement ne sera effectué.

Si, contre toute attente de Raiffeisen Suisse, ni la contestation des contrats ni la validité de la résiliation n'étaient confirmées, des actionnaires minoritaires pourraient éventuellement être habilités, en vertu de la convention d'actionnaires de 2015, à vendre des actions de PME Capital Holding SA à Raiffeisen Suisse selon une méthode d'évaluation convenue contractuellement (option put). Les engagements et les engagements conditionnels décomptabilisés susmentionnés pourraient alors redevenir d'actualité. En raison des contestations des contrats mentionnées et de la résiliation du pacte d'actionnaires, l'évaluation de l'option put au 31 décembre 2025 est abandonnée.

7 – Immobilisations corporelles

7.1 – Immobilisations corporelles

Immobilisations corporelles

en 1000 CHF	Valeur d'acquisition	Amortissements cumulés	2024				2025			
			Valeur comptable 31.12.2024	Changements d'affectation	Investissements	Désinvestissements	Amortissements	Reprises	Valeur comptable 31.12.2025	
Immeubles à l'usage de la Banque	248'103	-74'498	173'605	-	1'285	-	-3'852	-	171'038	
Autres immeubles	13'305	-6'183	7'122	-	-	-	-140	-	6'982	
Software acquis séparément ou développés à l'interne	254'245	-196'887	57'358	-	3'662	-	-17'460	-	43'560	
Autres immobilisations corporelles	143'538	-110'781	32'757	-	11'157	-	-14'483	-	29'431	
Total des immobilisations corporelles	659'191	-388'349	270'842	-	16'104	-	-35'935	-	251'011	

7.2 – Leasing d'exploitation

Leasing opérationnel

en 1000 CHF	31.12.2024	31.12.2025
Engagements de leasing non portés au bilan		
Echéant dans les 12 mois	1'132	952
Echéant dans les 1 à 5 ans	759	490
Echéant dans plus de 5 ans	-	-
Total engagements de leasing non portés au bilan	1'891	1'442
dont dénonçables dans un délai n'excédant pas une année	1'891	1'442

8 – Valeurs immatérielles

Valeurs immatérielles

en 1000 CHF	Valeur d'acquisition	Amortissements cumulés	2024			2025	
			Valeur comptable 31.12.2024	Investissements	Désinvestissements	Amortissements	Valeur comptable 31.12.2025
Autres valeurs immatérielles	7'536	-4'019	3'517	-	-	-1'507	2'010
Total des valeurs immatérielles	7'536	-4'019	3'517	-	-	-1'507	2'010

9 – Autres actifs et passifs

Autres actifs et passifs		31.12.2024	31.12.2025
en 1000 CHF			
Autres actifs			
Compte de compensation		228'979	162'339
Comptes d'ordre Impôts indirects		368'327	375'757
Autres comptes d'ordre		17'761	11'524
Marchandises		5'651	5'161
Autres actifs divers		0	7
Total des autres actifs		620'717	554'787
Autres passifs			
Redevances dues, impôts indirects		48'786	49'201
Fonds de solidarité		276'680	281'207
dont garanties ouvertes aux Banques Raiffeisen		1'212	1'360
Autres comptes d'ordre		57'019	25'761
Autres passifs divers		0	8
Total des autres passifs		382'485	356'177

10 – Actifs mis en gage ou cédés en garantie de propres engagements ainsi qu'actifs qui font l'objet d'une réserve de propriété

Actifs mis en gage ou cédés en garantie de propres engagements ainsi que des actifs qui font l'objet d'une réserve de propriété¹

en 1000 CHF	31.12.2024		31.12.2025	
	Valeur comptable	Engagements effectifs	Valeur comptable	Engagements effectifs
Liquidités	828'204	828'204	839'684	839'684
Créances sur les autres banques	868'000	868'000	962'985	962'985
Créances sur la clientèle	89'317	89'317	82'898	82'898
Créances hypothécaires	66'112	6'607	105'108	46'723
Immobilisations financières	934'278	171'735	1'251'936	489'286
Total des actifs mis en gage	2'785'911	1'963'863	3'242'611	2'421'575
Total des actifs qui font l'objet d'une réserve de propriété	–	–	–	–

¹ Sans opérations de financement de titres (cf. la présentation à part des opérations de financement de titres en annexe 1).

11 – Institutions de prévoyance

Les collaboratrices et collaborateurs de Raiffeisen Suisse sont assurés auprès de Raiffeisen Caisse de retraite société coopérative. L'âge ordinaire de la retraite est fixé à 65 ans. Le règlement sur la prévoyance permet aux personnes assurées de prendre une retraite flexible en une seule fois ou en plusieurs étapes entre 58 et 70 ans. Raiffeisen Caisse de retraite société coopérative couvre au minimum les prestations obligatoires prévues par la LPP.

Raiffeisen Fondation de l'employeur gère les différentes réserves de cotisations de l'employeur de Raiffeisen Suisse, des Banques Raiffeisen et des sociétés du Groupe Raiffeisen.

11.1 – Engagements envers les propres institutions de prévoyance

Engagements envers les propres institutions de prévoyance		
en 1000 CHF	31.12.2024	31.12.2025
Engagements résultant des dépôts de la clientèle	53'248	124'427
Comptes de régularisation	–	62
Total des engagements envers les propres institutions de prévoyance	53'248	124'489

11.2 – Réserves de cotisations de l'employeur

Réserves de cotisations de l'employeur auprès de Raiffeisen Fondation de l'employeur (institution de prévoyance patronale)		
en 1000 CHF	2024	2025
Situation au 01.01.	5'023	3'561
+ Versements ¹	–	–
– Prélèvements ¹	–1'492	–2'908
+ Rémunération ²	29	6
Situation au 31.12.	3'561	658

1 Les dépôts et les prélèvements ont une incidence sur les cotisations aux institutions de prévoyance du personnel (cf. annexe 25 "Charges de personnel").

2 La rémunération de la réserve de cotisations de l'employeur figure dans le résultat des opérations d'intérêts.

Les réserves de cotisations de l'employeur correspondent à la valeur nominale selon le décompte de l'institution de prévoyance. Elles n'ont pas été inscrites au bilan.

11.3 – Avantage/engagement économique et charges de prévoyance

Selon les comptes annuels vérifiés de 2024 et 2025 (conformément à la Swiss GAAP RPC 26) de Raiffeisen Caisse de retraite société coopérative, le degré de couverture s'élève à:

Raiffeisen Caisse de retraite société coopérative		
pourcentage	31.12.2024	31.12.2025
Degré de couverture	117,4	117,4

Le degré de couverture, y compris la réserve de fluctuation de valeurs constituée par Raiffeisen Caisse de retraite société coopérative a légèrement dépassé le niveau cible de 117 pour cent au 31 décembre 2025 après application des «Principes d'affectation des fonds libres (participation aux excédents)». L'Assemblée des délégués de Raiffeisen Caisse de retraite société coopérative décide de l'affectation des fonds libres. Le Conseil d'administration de Raiffeisen Suisse part du principe qu'il ne résulte aucun avantage économique pour l'employeur malgré l'existence de fonds libres, ces derniers devant être utilisés au profit des personnes assurées.

Il n'en résulte pour les employeurs affiliés ni avantage ni engagement économique à prendre en compte dans le bilan ou le compte de résultat.

Charges de prévoyance et principaux facteurs d'influence		
en 1000 CHF	2024	2025
Charges de prévoyance, propre institution de prévoyance	48'230	48'505
Versements/prélèvements sur réserves de cotisations de l'employeur (rémunération exclue)	-1'492	-2'908
Cotisations de l'employeur régularisées pour chaque période	46'738	45'597
Modification de l'avantage/engagement économique de l'excédent/insuffisance de couverture des institutions de prévoyance	-	-
Charges de prévoyance (cf. annexe 25 «Charges de personnel»)	46'738	45'597

12 – Produits structurés émis

Produits structurés émis

31.12.2025 en 1000 CHF	Valeur comptable				Total
	Evaluation globale		Evaluation séparée		
	Comptabilisation dans les opérations de négoce	Comptabilisation dans les autres instruments financiers évalués à la juste valeur	Valeur de l'instrument de base	Valeur du dérivé	
Risque sous-jacent (underlying risk) du dérivé incorporé					
Instruments de taux					
Avec reconnaissance de dette propre (RDP)	–	–	1'494	–263	1'231
Sans RDP	–	–	–	–	–
Titres de participation					
Avec reconnaissance de dette propre (RDP)	–	–	823'080	–34'643	788'437
Sans RDP	–	–	–	–	–
Devises					
Avec reconnaissance de dette propre (RDP)	–	–	–	–	–
Sans RDP	–	–	–	–	–
Matières premières/métaux précieux					
Avec reconnaissance de dette propre (RDP)	–	–	78'023	21'922	99'945
Sans RDP	–	–	–	–	–
Dérivés de crédit					
Avec reconnaissance de dette propre (RDP)	–	–	350	79	429
Sans RDP	–	–	–	–	–
Total	–	–	902'947	–12'905	890'042

S'agissant des produits structurés émis comprenant des créances, le dérivé est isolé du contrat de base, évalué séparément et reporté. Les instruments de base sont inscrits au bilan à leur valeur nominale dans les «Emprunts et prêts sur lettres de gage». La composante de dérivés des produits est inscrite au bilan à la valeur du marché sous «Valeurs de remplacement positives d'instruments financiers dérivés» et «Valeurs de remplacement négatives d'instruments financiers dérivés».

13 – Emprunts et prêts sur lettres de gage en cours

Rapport d'activité

Comptes annuels

Aperçu sur cinq ans

Emprunts et prêts de lettres de gage en cours

31.12.2025 en 1000 CHF	Année d'émission	Taux d'intérêt	Echéance	Possibilité de dénonciation anticipée	Montant de l'emprunt
Propres emprunts					
non subordonnés	2011	2,625	04.02.2026	–	150'000
	2016	0,750	22.04.2031	–	100'000
	2021	0,000	19.12.2031	–	29'550
	2022	0,000	15.07.2032	–	39'334
	2023	0,000	18.07.2033	–	111'500
	2023	2,1125	28.09.2028	–	98'720
	2025	0,8500	14.05.2029	–	165'365
	2025	1,1875	14.05.2032	–	310'000
	2025	0,7850	27.06.2030	–	245'995
	2025	0,0000	17.12.2035	–	10'000
subordonnés avec clause PONV ¹	2020	0,500	11.11.2028	11.11.2027	174'900
	2020	1,500	23.11.2034	23.11.2033	175'000
	2020	2,000	durée illimitée ²	16.04.2026	525'000
	2021	0,1775	15.01.2026	15.01.2026	124'700
	2021	0,405	28.09.2029	28.09.2028	164'700
	2021	0,570	15.01.2031	15.01.2030	205'800
	2021	2,250	durée illimitée ²	31.03.2027	300'000
	2022	5,230 ³	01.11.2027	–	465'550
	2023	4,840 ³	03.11.2028	–	465'550
	2023	4,000	durée illimitée ²	31.05.2029	99'600
	2024	2,1175	14.05.2032	14.05.2031	149'600
	2024	3,852 ³	03.09.2032	03.09.2031	465'550

Emprunts et prêts de lettres de gage en cours					
31.12.2025 en 1000 CHF	Année d'émission	Taux d'intérêt	Echéance	Possibilité de dénonciation anticipée	Montant de l'emprunt
Instruments de base des produits structurés émis ⁴	div.	1,738 ⁵	2026		573'983
		0,573 ⁵	2027		266'437
		0,482 ⁵	2028		44'564
		0,959 ⁵	2029		12'740
		0,483 ⁵	2030		4'938
		1,955 ⁵	après 2030		285
Total propres emprunts					5'479'361
Prêts de la Banque des Lettres de Gage d'Établissements suisses de Crédit hypothécaire SA	div.	1,155 ⁵	div.		46'600
Total des emprunts et prêts sur lettres de gage en cours					5'525'961

1 Clause PONV = point of non-viability/moment où l'insolvabilité menace.

2 Emprunt «Additional Tier 1» de rang subordonné avec durée illimitée et renonciation conditionnelle aux créances. Sur approbation de la FINMA, Raiffeisen Suisse est en droit de résilier unilatéralement l'emprunt (au plus tôt cinq ans après l'émission).

3 Le taux d'intérêt plus élevé s'explique par le fait que l'obligation a été émise en euros.

4 S'agissant des produits structurés émis comprenant des créances, le dérivé est isolé du contrat de base, évalué séparément et reporté. Les instruments de base figurent à leur valeur nominale dans les «Emprunts et prêts sur lettres de gage». Les composants dérivés des produits figurent à la valeur du marché sous «Valeurs de remplacement positives des instruments financiers dérivés» ou «Valeurs de remplacement négatives des instruments financiers dérivés».

5 Taux d'intérêt pondéré moyen (pondéré du volume).

14 – Corrections de valeur, provisions et réserves pour risques bancaires généraux

Corrections de valeur, provisions et réserves pour risques bancaires généraux

en 1000 CHF	2024				2025			
	Etat au 31.12.2024	Utilisations conformes au but	Reclassifications	Différences de change	Intérêts en souffrance, recouvrements	Nouvelles constitutions à charge du compte de résultat	Dissolutions au profit du compte de résultat	Etat au 31.12.2025
Provisions								
Provisions pour risque de défaillance	29'695	-868	486	-1	-	13'816	-1'125	42'003
dont provisions pour pertes attendues ¹	13'779	-	-	-1	-	8'322	-	22'100
Provisions pour autres risques d'exploitation	13'059	-11'359	-	-	-	-	-64	1'636
Provisions de restructurations	5'057	-1'547	-	-	-	1'000	-671	3'839
Autres provisions ²	7'984	-2'478	-	-	-	25'400	-	30'906
Total des provisions	55'794	-16'252	486	-1	-	40'216	-1'860	78'384
Réserves pour risques bancaires généraux	123'548	-	-	-	-	-	-	123'548
dont imposées	108'148	-	-	-	-	-	-	108'148
Corrections de valeur pour risques de défaillance et risques pays								
Corrections de valeur pour les risques de défaillance des créances compromises	242'501	-9'303	-486	3	3'284	34'368	-18'998	251'369
Corrections de valeur pour pertes attendues ¹	30'352	-	-	-13	-	14'012	-	44'351
Total des corrections de valeur pour risques de défaillance et risques pays	272'853	-9'303	-486	-10	3'284	48'380	-18'998	295'720

1 Les variations des provisions et des corrections de valeur pour pertes attendues ayant une incidence sur le résultat sont indiquées en tant que valeurs nettes. Etant donné que les prolongations de produits et les changements de notations survenus en cours d'exercice peuvent exercer une influence significative sur les dissolutions et les nouvelles constitutions dans une présentation des chiffres bruts, nous avons opté pour une présentation des valeurs nettes.

2 Conformément au principe de prudence, les autres provisions comprennent une position de 23,1 millions de francs, liée à une créance contestée d'un cocontractant ainsi qu'une position destinée à couvrir d'autres frais juridiques et judiciaires.

15 – Capital social

Capital social

en 1000 CHF	2024			2025		
	Valeur nominale totale	Nombre de titres en 1000	Capital ouvrant droit au paiement d'intérêts	Valeur nominale totale	Nombre de titres en 1000	Capital ouvrant droit au paiement d'intérêts
Capital social	2'530'800	2'530,8	2'530'800	3'030'800	3'030,8	3'030'800
dont libéré	2'530'800	2'530,8	2'530'800	3'030'800	3'030,8	3'030'800

Les parts sociales sont entièrement entre les mains des 212 Banques Raiffeisen regroupées au sein de Raiffeisen Suisse (exercice précédent: 218 Banques Raiffeisen), aucune Banque Raiffeisen (exercice précédent: aucune) ne détenant une part de plus de 5 pour cent des droits de vote.

Conformément aux Statuts de Raiffeisen Suisse, les Banques Raiffeisen doivent souscrire deux parts sociales d'une valeur de 1'000 francs par tranche de 100'000 francs de volume global comptabilité financière (COFI) et, après décision du Conseil d'administration de Raiffeisen Suisse, les verser intégralement ou partiellement dans le délai imparti. Le volume global comptabilité financière (COFI) comprend le total de bilan et le volume de dépôt (hors obligations de caisse propres en dépôt), en tenant compte d'éventuels effets extraordinaires. Au 31 décembre 2025, cela représente pour les Banques Raiffeisen un engagement de libérer 6'900,1 millions de francs en faveur de Raiffeisen Suisse; sur ce montant, 3'030,8 millions de francs ont été versés.

16 – Parties liées

Créances et engagements envers les parties liées

en 1000 CHF	Créances		Engagements	
	31.12.2024	31.12.2025	31.12.2024	31.12.2025
Sociétés du Groupe	101'327	80'595	121'697	137'637
Affaires d'organes	20	12	–	–
Autres parties liées	60'001	73'746	110'849	229'282
Total des créances et engagements envers les parties liées	161'347	154'352	232'547	366'919

Opérations hors bilan significatives avec des parties liées

Les engagements conditionnels envers des parties liées s'élèvent au 31 décembre 2025 à 2,42 milliards de francs (exercice précédent: 1,77 milliard de francs) et il existe des engagements irrévocables pour un montant de 150,0 millions de francs (exercice précédent: 150,0 millions de francs).

Transactions avec des parties liées

Les opérations de bilan et hors bilan avec des parties liées sont accordées à des conditions conformes au marché, avec les dérogations suivantes:

- Les conditions préférentielles en usage dans la branche s'appliquent à la Direction de Raiffeisen Suisse, comme au reste du personnel.
- Les créances sur les sociétés du Groupe de 80,6 millions de francs comprennent des prêts non couverts (dernière échéance le 31 décembre 2027) dont la rémunération est de 1,6 pour cent en moyenne.

Des dispositions particulières sont applicables au traitement et à la surveillance des crédits aux organes afin d'assurer en tout temps l'indépendance personnelle.

17 – Structure des échéances des instruments financiers

Structure des échéances des instruments financiers (Actifs/instruments financiers)

en 1000 CHF	A vue	Dénonçables	Echéant				Total
			dans les 3 mois	dans les 3 à 12 mois	dans les 1 à 5 ans	dans plus de 5 ans	
Liquidités	37'162'490	839'684	–	–	–	–	38'002'173
Créances sur les Banques Raiffeisen	1'156'664	–	–	–	–	–	1'156'664
Créances sur les autres banques	3'879'874	–	2'522'072	471'525	46'552	–	6'920'023
Créances résultant d'opérations de financement de titres	–	2'244'870	745'197	–	–	–	2'990'067
Créances sur la clientèle	40	181'194	3'281'839	742'878	819'238	206'671	5'231'860
Créances hypothécaires	1'001	36'463	998'912	507'167	497'038	139'962	2'180'543
Opérations de négoce	3'181'719	–	–	–	–	–	3'181'719
Valeurs de remplacement positives d'instruments financiers dérivés	2'169'543	–	–	–	–	–	2'169'543
Immobilisations financières ¹	2'244	–	178'420	959'804	6'115'227	10'306'136	17'561'831
Total 31.12.2025	47'553'575	3'302'211	7'726'440	2'681'374	7'478'055	10'652'770	79'394'424
Total 31.12.2024	49'545'413	2'395'211	5'071'172	1'682'398	6'182'173	7'582'610	72'458'977

1 Il n'y a pas d'immobilisations financières (aucune non plus l'année précédente).

Structure des échéances des instruments financiers (Fonds étrangers/instruments financiers)

en 1000 CHF	A vue	Dénonçables	Echéant				Total
			dans les 3 mois	dans les 3 à 12 mois	dans les 1 à 5 ans	dans plus de 5 ans	
Engagements envers les Banques Raiffeisen	34'565'449	–	–	–	–	–	34'565'449
Engagements envers les autres banques	4'245'813	–	19'304'537	590'387	10'000	–	24'150'738
Engagements résultant d'opérations de financement de titres	–	–	3'063'357	–	–	–	3'063'357
Engagements résultant des dépôts de la clientèle	1'598'090	363'506	2'428'933	663'354	526'026	820'174	6'400'083
Engagements résultant d'opérations de négoce	372'256	–	–	–	–	–	372'256
Valeurs de remplacement négatives d'instruments financiers dérivés	2'467'733	–	–	–	–	–	2'467'733
Emprunts	–	–	409'076	964'908	2'508'758	1'596'619	5'479'361
Prêts sur lettres de gage	–	–	–	–	3'200	43'400	46'600
Total 31.12.2025	43'249'340	363'506	25'205'903	2'218'649	3'047'984	2'460'193	76'545'575
Total 31.12.2024	38'433'900	286'252	23'625'521	2'306'445	3'499'342	2'123'616	70'275'076

18 – Actifs selon la solvabilité des groupes de pays (actifs à l'étranger)

Actifs selon la solvabilité des groupes de pays

en 1000 CHF	31.12.2024	Part en %	31.12.2025	Part en %
Classe de notation				
Placement très sûr	5'137'041	92,0	7'782'658	84,6
Placement sûr	278'063	5,0	1'089'447	11,8
Bon placement moyen	41'017	0,7	299'473	3,3
Placement spéculatif à très spéculatif ¹	120'063	2,2	31'406	0,3
Placement extrêmement risqué/défaut de paiement	2'468	0,0	53	0,0
Placement SAns notation	2'270	0,0	1'603	0,0
Total expositions à l'étranger	5'580'921	100,0	9'204'639	100,0

¹ Presque la totalité du montant concerne des opérations passives qui n'ont pas encore été exécutées et ont été SAisies en vertu du principe de la date de conclusion. Il en résulte une créance jusqu'au moment du règlement, c'est-à-dire jusqu'à la date de valeur.

L'attribution des ratings s'appuie sur les catégories de rating de Moodys'. Le Groupe Raiffeisen utilise les ratings des trois grandes agences de notation internationales.

19 – Bilan par monnaie

Bilan par monnaie

31.12.2025
en 1000 CHF

	CHF	EUR	USD	Divers	Total
Actifs					
Liquidités	37'819'906	129'704	10'618	41'945	38'002'173
Créances sur les Banques Raiffeisen	1'155'620	–	–	1'045	1'156'664
Créances sur les autres banques	1'466'756	2'092'946	2'873'472	486'849	6'920'023
Créances résultant d'opérations de financement de titres	–	1'070'765	1'919'302	–	2'990'067
Créances sur la clientèle	4'033'631	867'102	256'303	74'825	5'231'860
Créances hypothécaires	2'180'543	–	–	–	2'180'543
Opérations de négoce	1'290'748	562	10'112	1'880'297	3'181'719
Valeurs de remplacement positives d'instruments financiers dérivés	2'169'543	–	–	–	2'169'543
Immobilisations financières	17'559'587	–	2'244	–	17'561'831
Comptes de régularisation	313'770	4'740	7'173	772	326'455
Participations	253'595	–	–	–	253'595
Immobilisations corporelles	251'011	–	–	–	251'011
Valeurs immatérielles	2'010	–	–	–	2'010
Autres actifs	554'787	–	–	–	554'787
Total des actifs portés au bilan	69'051'506	4'165'819	5'079'224	2'485'733	80'782'282
Prétentions à la livraison découlant d'opérations au comptant, à terme et d'options sur devises	29'907'430	19'711'204	35'752'497	3'850'511	89'221'642
Total des actifs	98'958'935	23'877'024	40'831'722	6'336'244	170'003'925

Bilan par monnaie31.12.2025
en 1000 CHF

	CHF	EUR	USD	Divers	Total
Passifs					
Engagements envers les Banques Raiffeisen	30'274'035	3'118'621	626'595	546'197	34'565'449
Engagements envers les autres banques	4'212'725	4'368'271	13'593'642	1'976'099	24'150'738
Engagements résultant d'opérations de financement de titres	1'221'000	1'648'047	194'310	–	3'063'357
Engagements résultant des dépôts de la clientèle	4'619'965	1'108'579	404'012	267'528	6'400'083
Engagements résultant d'opérations de négoce	372'256	–	–	–	372'256
Valeurs de remplacement négatives d'instruments financiers dérivés	2'467'733	–	–	–	2'467'733
Emprunts et prêts sur lettres de gage	4'113'310	1'405'955	4'723	1'973	5'525'961
Comptes de régularisation	328'409	25'544	48'595	1'083	403'632
Autres passifs	356'177	0	–	0	356'177
Provisions	78'131	113	135	5	78'384
Réserves pour risques bancaires généraux	123'548	–	–	–	123'548
Capital social	3'030'800	–	–	–	3'030'800
Réserve légale issue du bénéfice	207'194	–	–	–	207'194
Bénéfice	36'971	–	–	–	36'971
Total des passifs portés au bilan	51'442'255	11'675'131	14'872'011	2'792'885	80'782'282
Engagements de livraison découlant d'opérations au comptant, à terme et d'options sur devises	47'606'480	12'209'005	25'904'986	3'564'728	89'285'200
Total des passifs	99'048'735	23'884'136	40'776'997	6'357'614	170'067'482
Position nette par monnaie	–89'800	–7'112	54'724	–21'370	–63'558

Informations sur les opérations hors bilan



Rapport d'activité

Comptes annuels

Aperçu sur cinq ans

20 – Créances et engagements conditionnels

Créances et engagements conditionnels	31.12.2024	31.12.2025
en 1000 CHF		
Engagements conditionnels		
Engagements de couverture de crédit et similaires	2'214'123	2'817'997
Garanties de prestation de garantie et similaires ¹	237'431	243'876
Autres engagements conditionnels	198'388	196'170
Total des engagements conditionnels	2'649'943	3'258'043
Créances éventuelles		
Total des créances éventuelles	-	-

¹ Les garanties de prestation de garantie incluent une garantie dont le montant n'est pas fixé envers des tierces parties, qui est en relation avec les opérations sur dérivés dont les valeurs de remplacement sous-jacentes varient en fonction du marché. La garantie s'élevait à 100 millions de francs au 31 décembre 2025 (exercice précédent: 100 millions de francs).

En 2023, deux Succursales de Raiffeisen Suisse sont devenues autonomes. Les actifs correspondants ont été transférés par Raiffeisen Suisse aux Banques Raiffeisen nouvellement créées au 1^{er} janvier de l'année correspondante. Conformément à l'art. 75 LFus, pendant trois ans, Raiffeisen Suisse est solidairement responsable avec les Banques Raiffeisen nouvellement créées des dettes contractées avant le transfert des actifs. Le recours à cette responsabilité solidaire étant considéré comme improbable au 31 décembre 2025, aucune valeur ne figure dans le tableau ci-dessus à cet égard.

Informations sur le compte de résultat



Rapport d'activité

Comptes annuels

Aperçu sur cinq ans

21 – Résultat des opérations d'intérêts

Résultat des opérations d'intérêts	2024	2025
en 1000 CHF		
Produits des intérêts et des dividendes		
Produit des intérêts des créances sur les Banques Raiffeisen	330'066	199'286
Produit des intérêts des créances sur les autres banques	669'965	100'129
Produit des intérêts des créances résultant d'opérations de financement de titres	34'796	58'582
Produit des intérêts des créances sur la clientèle	99'062	78'053
Produit des intérêts des créances hypothécaires	32'745	27'535
Produit des intérêts et des dividendes des immobilisations financières	89'721	106'785
Autres produits des intérêts	1'049'610	913'895
Total des produits des intérêts et des dividendes	2'305'964	1'484'265
Charges d'intérêts		
Charges d'intérêts des engagements envers les Banques Raiffeisen	-897'772	-342'015
Charges d'intérêts des engagements envers les autres banques	-835'058	-797'386
Charges d'intérêts des créances résultant d'opérations de financement de titres	-228'601	-71'192
Charges d'intérêts des dépôts de la clientèle	-105'492	-59'329
Charges d'intérêts des emprunts et prêts sur lettres de gage	-110'506	-124'449
Autres charges d'intérêts	-2'497	-3'331
Total des charges d'intérêts	-2'179'924	-1'397'701
Résultat brut des opérations d'intérêts	126'039	86'564

22 – Résultat des opérations de commissions et des prestations de service

Résultat des opérations de commissions et des prestations de service		
en 1000 CHF	2024	2025
Produit des commissions		
Produit des commissions sur les opérations de négoce de titres et les placements		
Opérations de dépôt	13'319	13'751
Courtages	3'645	3'830
Opérations sur fonds de placement et opérations de gestion de fortune	20'439	21'547
Autres opérations de négoce de titres et placements	15'263	15'653
Produit des commissions sur les opérations de crédit	19'537	21'230
Produit des commissions sur les autres prestations de service		
Moyens de paiement	58'183	48'841
Tenue de comptes	779	975
Autres prestations de service	3'579	4'820
Total du produit des commissions	134'743	130'648
Charges de commissions		
Opérations de négoce de titres	-36'987	-38'072
Moyens de paiement	-99	-157
Autres charges de commissions	-634	-764
Total des charges de commissions	-37'720	-38'992
Total du résultat des opérations de commissions et des prestations de service	97'023	91'655

23 – Résultat des opérations de négoce

23.1 – Répartition selon les secteurs d'activités

Résultat des opérations de négoce		
Répartition selon les secteurs d'activités		
en 1000 CHF	2024	2025
Portefeuille de la banque	1'800	1'620
Bureau de négoce Actions	2'091	1'809
Bureau de négoce Devises	8'702	9'282
Bureau de négoce Fixed Income	8'497	18'544
Bureau de négoce Billets / métaux précieux	32'779	45'028
Bureau de négoce Options	2'538	2'250
Bureau de négoce Taux	5'865	15'799
Bureau de négoce Produits structurés	82	-226
Total du résultat des opérations de négoce	62'355	94'107

23.2 – Répartition en fonction des risques inhérents

Résultat des opérations de négoce		
Répartition en fonction des risques inhérents		
en 1000 CHF	2024	2025
Négoce de devises	10'717	10'957
Négoce de métaux précieux et billets	35'103	47'223
Négoce d'actions	2'159	1'630
Négoce de taux	14'376	34'297
Total du résultat des opérations de négoce	62'355	94'107

24 – Autres produits ordinaires

Autres produits ordinaires		
en 1000 CHF	2024	2025
Services informatiques pour les sociétés du Groupe	54'922	55'266
Autres prestations individuelles pour les sociétés du Groupe	274'467	274'694
Contributions des Banques Raiffeisen pour les prestations faisant l'objet d'une imputation solidaire	148'723	153'887
Prestations internes imputées pour les projets du Groupe	154'784	143'792
Autres	2'626	2'841
Total des autres produits ordinaires	635'522	630'479

25 – Charges de personnel

Charges de personnel		
en 1000 CHF	2024	2025
Jetons de présence et indemnités fixes aux organes de la Banque	2'000	2'000
Appointements et allocations au personnel	339'205	335'299
AVS, AI, AC et autres prestations sociales	35'356	34'974
Cotisations aux institutions de prévoyance professionnelle	46'738	45'597
Autres charges de personnel	13'505	14'491
Total des charges de personnel	436'803	432'361

26 – Autres charges d'exploitation

Autres charges d'exploitation		
en 1000 CHF	2024	2025
Coût des locaux	16'739	16'819
Charges relatives à la technique de l'information et de la communication	89'506	93'105
Charges relatives aux véhicules, aux machines, au mobilier et aux autres installations ainsi qu'au leasing opérationnel	1'453	1'611
Honoraires de la société d'audit	3'008	3'137
dont pour les prestations en matière d'audit financier et d'audit prudentiel	2'965	3'064
dont pour d'autres prestations de service	43	73
Autres charges d'exploitation	160'108	157'434
Total des autres charges d'exploitation	270'814	272'105

27 – Produits et charges extraordinaires, variations des réserves latentes

Produits et charges extraordinaires, modifications des réserves latentes		
en 1000 CHF	2024	2025
Produits extraordinaires		
Bénéfices de réalisation aliénations immobilisations corporelles	–	75
Bénéfices de réalisation aliénations participations	62	14
Réévaluation de participations	1'633	4'620
Autres produits extraordinaires	27	0
Total des produits extraordinaires	1'721	4'710
Charges extraordinaires		
Total des charges extraordinaires	–	–

Aucune dissolution significative de réserves latentes (exercice précédent: aucune) n'a eu lieu durant l'exercice sous revue.

28 – Impôts courants

Impôts courants		
en 1000 CHF	2024	2025
Charges pour impôts courants	4'643	3'179
Total des charges fiscales	4'643	3'179
Taux d'imposition moyen pondéré utilisé, sur la base du résultat opérationnel	10,0%	9,0%

Les impôts latents ne sont calculés et présentés qu'au niveau du Groupe Raiffeisen.



Ernst & Young SA
Aeschengraben 27
Case postale
CH-4002 Bâle

Téléphone: +41 58 286 86 86
www.ey.com/fr_ch

A l'Assemblée générale de
Raiffeisen Suisse société coopérative, Saint-Gall

Bâle, le 13 avril 2026

Rapport de l'organe de révision

Rapport sur l'audit des comptes annuels



Opinion d'audit

Nous avons effectué l'audit des comptes annuels de Raiffeisen Suisse société coopérative (la société), comprenant le bilan au 31 décembre 2025, le compte de résultat et le tableau des capitaux propres pour l'exercice clos à cette date, ainsi que l'annexe, y compris un résumé des principales méthodes comptables.

Selon notre appréciation, les comptes annuels (pages 14 à 16 et 18 à 58) sont conformes à la loi suisse et aux statuts.



Fondement de l'opinion d'audit

Nous avons effectué notre audit conformément à la loi suisse et aux Normes suisses d'audit des états financiers (NA-CH). Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces dispositions et de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'organe de révision relatives à l'audit des comptes annuels » de notre rapport. Nous sommes indépendants de la société, conformément aux dispositions légales suisses et aux exigences de la profession qui s'appliquent aux audits des états financiers des sociétés d'intérêt public. Nous avons aussi satisfait aux autres obligations éthiques professionnelles qui nous incombent dans le respect de ces exigences.

Nous estimons que les éléments probants recueillis sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.



Éléments clés de l'audit

Les éléments clés de l'audit sont les éléments qui, selon notre jugement professionnel, sont les plus importants lors de notre audit des comptes annuels de la période sous revue. Ces éléments ont été traités dans le contexte de notre audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et lors de la formation de notre opinion d'audit sur ceux-ci. Nous n'exprimons pas d'opinion d'audit distincte sur ces éléments. Nous décrivons ci-dessous, pour l'élément clé, les réponses que nous avons apportées lors de l'audit.

Nous avons respecté les responsabilités décrites dans la section « Responsabilités de l'organe de révision relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport, y compris les responsabilités liées aux éléments clés. Notre audit comprend la mise en œuvre de procédures définies en fonction de notre évaluation du risque d'anomalies significatives dans les comptes annuels. Les résultats de nos procédures d'audit, y compris les procédures réalisées afin de répondre à l'élément décrit ci-dessous, constituent la base pour fonder notre opinion d'audit sur les comptes annuels.



2

Recouvrabilité des prêts à la clientèle et évaluation des corrections de valeur et des provisions pour risques de défaillance

Risque

Raiffeisen Suisse société coopérative présente les créances de la clientèle, c'est-à-dire les créances clients et les créances hypothécaires, à leur valeur nominale diminuée des corrections de valeur nécessaires.

La détermination d'un besoin de correction de valeur ou de provisions pour créance compromise est effectuée sur une base individuelle et est calculée sur la base de la différence entre la valeur comptable de la créance ou toute limite supérieure et le montant attendu à recouvrer, compte tenu du risque de contrepartie et du produit net de la réalisation de toute garantie.

Conformément aux exigences comptables pour les banques (Ordonnance de la FINMA sur les comptes et Circ. FINMA 2020/1 «Comptabilité – Banques»), la Raiffeisen Suisse société coopérative établit également des corrections de valeur et des provisions pour pertes attendues sur des créances non compromises.

Lors du calcul des corrections de valeur et des provisions pour risques de défaillance, il faut procéder à des estimations qui, de par leur nature même, sont associées à un fort jugement et peuvent varier en fonction de l'évaluation.

Dans les comptes annuels au 31 décembre 2025, Raiffeisen Suisse société coopérative présente des créances clients de CHF 5,2 milliards et des crédits hypothécaires de CHF 2,2 milliards. Dans ce contexte, il y avait des corrections de valeur et des provisions pour créances compromises de CHF 271,0 millions à la date de clôture et des corrections de valeur et provisions pour pertes attendues sur des créances non compromises de CHF 63,5 millions. Etant donné que les crédits à la clientèle, à 9,2%, représentent une part importante de l'actif dans les comptes annuels de Raiffeisen Suisse société coopérative, nous considérons que la recouvrabilité des créances clients et le calcul des corrections de valeur et des provisions pour risques de défaillance constituent un élément clé particulièrement important.

Raiffeisen Suisse société coopérative décrit ses principes de comptabilité et d'évaluation des créances clients et des corrections de valeur dans l'annexe aux comptes aux pages 28 et 29. De plus amples explications sur l'identification des risques de défaillance, la détermination du besoin de correction de valeur et l'évaluation des couvertures figurent dans les notes afférentes aux états financiers aux pages 25 à 26.



3

Nos procédures d'audit

Nos vérifications ont porté sur l'évaluation de la conception et de l'efficacité des processus et des contrôles associés à l'octroi et à la surveillance du crédit, ainsi que sur la détermination et la mesure des corrections de valeur et des provisions relatives aux créances compromises. De plus, nous avons évalué si Raiffeisen Suisse société coopérative a appliqué le concept pour la comptabilisation des corrections de valeur et des provisions pour pertes attendues sur les créances non compromises conformément à l'art. 25 de l'Ordonnance de la FINMA sur les comptes dans les états financiers.

En outre, nous avons testé la recouvrabilité des expositions de crédit sur la base d'un échantillon et évalué les méthodes et hypothèses utilisées pour mesurer les provisions pour corrections de valeur individuelles et les provisions pour risques de défaillance. Notre échantillon comprenait des positions de crédit sélectionnées aléatoirement et axées sur les risques. L'échantillon axé sur les risques comprenait en particulier les prêts à blanc à des clients commerciaux et le financement d'objets de rendement.

D'autres procédures d'audit comprenaient l'évaluation du respect et de la mise en œuvre des principes comptables et d'évaluation de Raiffeisen Suisse société coopérative, ainsi que la pertinence des explications pour identifier les risques de défaillance, la nécessité de détermination des corrections de valeur et l'évaluation des couvertures dans les états financiers.



Autres informations

La responsabilité des autres informations incombe au conseil d'administration. Les autres informations comprennent les informations présentées dans le rapport de gestion, à l'exception des comptes annuels et de notre rapport correspondant.

Notre opinion d'audit sur les comptes annuels ne s'étend pas aux autres informations et nous n'exprimons aucune forme d'assurance que ce soit sur ces informations.

Dans le cadre de notre audit des comptes annuels, notre responsabilité consiste à lire les autres informations et, ce faisant, à apprécier si elles présentent des incohérences significatives par rapport aux comptes annuels ou aux connaissances que nous avons acquises au cours de notre audit ou si elles semblent par ailleurs comporter des anomalies significatives.

Si, sur la base des travaux que nous avons effectués, nous arrivons à la conclusion que les autres informations présentent une anomalie significative, nous sommes tenus de le déclarer. Nous n'avons aucune remarque à formuler à cet égard.



Responsabilités du conseil d'administration relatives aux comptes annuels

Le conseil d'administration est responsable de l'établissement des comptes annuels conformément aux règles d'établissement des comptes applicables aux banques, aux dispositions légales et aux statuts. Il est en outre responsable des contrôles internes qu'il juge nécessaires pour permettre l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.



4

Lors de l'établissement des comptes annuels, le conseil d'administration est responsable d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Il a en outre la responsabilité de présenter, le cas échéant, les éléments en rapport avec la capacité de la société à poursuivre son exploitation et d'établir les comptes annuels sur la base de la continuité de l'exploitation, sauf si le conseil d'administration a l'intention de liquider la société ou de cesser l'activité, ou s'il n'existe aucune autre solution alternative réaliste.



Responsabilités de l'organe de révision relatives à l'audit des comptes annuels

Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, et de délivrer un rapport contenant notre opinion d'audit. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, mais ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément à la loi suisse et aux NA-CH permettra de toujours détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, prises individuellement ou collectivement, elles puissent influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes annuels prennent en se fondant sur ceux-ci.

Une plus ample description de nos responsabilités relatives à l'audit des comptes annuels est disponible sur le site Internet d'EXPERTSuisse : <https://www.expertsuisse.ch/fr-ch/audit-rapport-de-revision>. Cette description fait partie intégrante de notre rapport.

Rapport sur d'autres obligations légales et réglementaires



Conformément à l'art. 728a, al. 1, ch. 3, CO et à la NAS-CH 890, nous attestons qu'il existe un système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes annuels, défini selon les prescriptions du conseil d'administration.

Sur la base de notre audit réalisé en vertu de l'art. 728a, al. 1, ch. 2, CO, nous confirmons que la proposition du conseil d'administration est conforme à la loi suisse et aux statuts, et recommandons d'approuver les comptes annuels qui vous sont soumis.

Ernst & Young SA

Prof. Dr. Andreas Blumer
Expert-réviseur agréé
(Réviseur responsable)

Yves Uhlmann
Expert-réviseur agréé

Aperçu sur cinq ans



Bilan

Rapport d'activité
Comptes annuels
Aperçu sur cinq ans

Bilan	2021	2022	2023	2024	2025
en 1000 CHF					
Actifs					
Liquidités	56'056'494	34'255'540	43'896'474	39'845'977	38'002'173
Créances sur les Banques Raiffeisen	780'676	1'270'560	1'500'879	1'542'404	1'156'664
Créances sur les autres banques	3'258'494	2'187'839	6'099'514	6'389'018	6'920'023
Créances résultant d'opérations de financement de titres	–	–	354'580	1'300'532	2'990'067
Créances sur la clientèle	3'089'847	3'710'550	3'978'570	4'457'238	5'231'860
Créances hypothécaires	11'040'049	4'798'553	1'397'216	1'714'630	2'180'543
Opérations de négoce	895'404	1'196'472	2'031'203	2'047'624	3'181'719
Valeurs de remplacement positives d'instruments financiers dérivés	1'252'644	4'834'117	3'644'057	2'991'777	2'169'543
Immobilisations financières	8'498'979	15'055'446	10'765'801	12'169'777	17'561'831
Comptes de régularisation	232'032	276'446	495'511	428'041	326'455
Participations	415'944	415'214	373'119	292'554	253'595
Immobilisations corporelles	344'507	313'865	284'678	270'842	251'011
Valeurs immatérielles	–	6'531	5'024	3'517	2'010
Autres actifs	1'016'134	1'235'400	434'637	620'717	554'787
Total des actifs	86'881'204	69'556'533	75'261'264	74'074'649	80'782'282
Passifs					
Engagements envers les Banques Raiffeisen	31'818'871	31'117'107	30'526'654	30'006'563	34'565'449
Engagements envers les autres banques	14'623'796	13'758'494	16'507'269	24'449'559	24'150'738
Engagements résultant d'opérations de financement de titres	7'450'837	35'007	8'929'901	660'378	3'063'357
Engagements résultant des dépôts de la clientèle	17'277'182	10'043'467	6'246'291	6'747'210	6'400'083
Engagements résultant d'opérations de négoce	156'043	289'112	261'191	571'309	372'256
Valeurs de remplacement négatives d'instruments financiers dérivés	1'482'533	3'660'427	3'372'765	2'839'690	2'467'733
Obligations de caisse	17'724	300	–	–	–
Emprunts et prêts sur lettres de gage	10'448'395	5'762'607	4'950'462	5'000'367	5'525'961
Comptes de régularisation	276'924	348'548	561'506	468'117	403'632
Autres passifs	478'265	1'589'008	877'580	382'485	356'177
Provisions	106'631	96'255	76'833	55'794	78'384
Réserves pour risques bancaires généraux	75'179	106'876	115'248	123'548	123'548
Capital social	2'443'800	2'497'800	2'530'800	2'530'800	3'030'800
Réserve légale issue du bénéfice	177'523	182'523	189'597	203'642	207'194
Bénéfice	47'500	69'000	115'167	35'187	36'971
Total des capitaux propres	2'744'002	2'856'199	2'950'812	2'893'177	3'398'513
Total des passifs	86'881'204	69'556'533	75'261'264	74'074'649	80'782'282

Compte de résultat

Compte de résultat	2021	2022	2023	2024	2025
en 1000 CHF					
Produit des intérêts et des escomptes	192'278	524'611	1'931'940	2'216'243	1'377'481
Produit des intérêts et des dividendes des immobilisations financières	24'105	39'873	68'489	89'721	106'785
Charges d'intérêts	82'799	-313'845	-1'827'914	-2'179'924	-1'397'701
Résultat brut des opérations d'intérêts	299'182	250'638	172'516	126'039	86'564
Variations des corrections de valeur pour risques de défaillance et pertes liées aux opérations d'intérêts	-16'310	-21'442	-32'265	-28'575	-29'374
Résultat net des opérations d'intérêts	282'872	229'196	140'250	97'465	57'190
Produit des commissions sur les opérations de négoce de titres et les placements	79'886	66'462	48'465	52'665	54'782
Produit des commissions sur les opérations de crédit	20'504	20'663	18'957	19'537	21'230
Produit des commissions sur les autres prestations de service	56'214	50'762	51'041	62'541	54'636
Charges de commissions	-34'019	-38'055	-32'933	-37'720	-38'992
Résultat des opérations de commissions et des prestations de service	122'586	99'832	85'531	97'023	91'655
Résultat des opérations de négoce	86'634	76'182	64'275	62'355	94'107
Résultat des aliénations d'immobilisations financières	385	99	33	75	11
Produit des participations	30'298	39'051	42'315	29'930	38'241
Résultat des immeubles	3'747	5'202	6'071	6'718	7'132
Autres produits ordinaires	377'586	394'688	551'088	635'522	630'479
Autres charges ordinaires	-48'888	-47'254	-53'032	-57'223	-61'571
Autres résultats ordinaires	363'127	391'786	546'475	615'021	614'292
Produit opérationnel	855'219	796'996	836'531	871'864	857'244
Charges de personnel	-420'058	-410'781	-415'660	-436'803	-432'361
Autres charges d'exploitation	-257'837	-249'998	-252'922	-270'814	-272'105
Charges d'exploitation	-677'895	-660'779	-668'582	-707'617	-704'466
Corrections de valeur sur participations, amortissements sur immobilisations corporelles et valeurs immatérielles	-61'437	-43'431	-68'519	-121'791	-78'654
Variations des provisions et autres corrections de valeur, pertes	-7'261	-16'091	4'279	3'952	-38'684
Résultat opérationnel	108'627	76'695	103'709	46'408	35'440
Produits extraordinaires	34'173	27'002	22'453	1'721	4'710
Charges extraordinaires	-	-	-	-	-
Variations des réserves pour risques bancaires généraux	-92'399	-31'697	-8'372	-8'300	-
Impôts	-2'900	-3'000	-2'623	-4'643	-3'179
Bénéfice	47'500	69'000	115'167	35'187	36'971

Raiffeisen Suisse société coopérative
Communication du Groupe
Raiffeisenplatz
CH-9001 Saint-Gall
Téléphone: +41 71 225 84 84
Internet: [raiffeisen.ch](https://www.raiffeisen.ch)
E-mail: rch_report@raiffeisen.ch

Clôture de la rédaction: 11 mars 2026
Publication: 15 avril 2026

Langues

Allemand, français, italien et anglais. La version allemande fait foi.

Rapport

Le rapport comprend le rapport de gestion 2025 du Groupe Raiffeisen (incluant le rapport d'activité, la gouvernance d'entreprise, le boucllement annuel, les chiffres clés et la publication réglementaire, le rapport non financier), le rapport de gestion 2025 de Raiffeisen Suisse, la publication réglementaire au 31 décembre 2025 du Groupe Raiffeisen ainsi que la publication d'informations sur le climat 2025.

Le rapport non financier du Groupe Raiffeisen se compose des chapitres «Rapport non financier» du rapport de gestion du Groupe Raiffeisen et de la publication d'informations sur le climat.

Toutes les publications sont disponibles en ligne sur:
[raiffeisen.ch/rapport](https://www.raiffeisen.ch/rapport)

Conception

Raiffeisen Suisse société coopérative, Saint-Gall
Linkgroup, Zurich

Rédaction en chef

Raiffeisen Suisse société coopérative, Saint-Gall

Texte

Raiffeisen Suisse société coopérative, Saint-Gall

Mise en page et composition

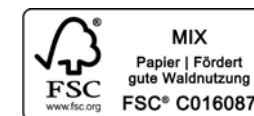
Linkgroup, Zurich

Photographies

Johannes Diboky, Zurich

Traduction

Supertext SA, Zurich



imprimé en
suisse

Vous trouverez
des informations
complémentaires sur
[raiffeisen.ch/
rapport](https://raiffeisen.ch/rapport)

Ouvrons la voie

125 125 ANS | **RAIFFEISEN**

